

EMPLOI

Suite de la page E1

« Avant de faire des congédiements, n'oublions pas que les employeurs réduisent le nombre de travailleurs permanents et diminuent le nombre d'heures », ajoute M. Lévesque.

La semaine aura apporté son lot de mauvaises nouvelles économiques aux États-Unis. En plus des chiffres d'emploi, la croissance économique du troisième trimestre, de juillet à septembre, a reculé de 0,4 %. L'indice NAPM des directeurs d'achats a chuté à 38,9 en octobre, son plus bas niveau depuis la dernière récession.

Dans ces conditions, le scénario d'une courte récession « technique », de deux trimestres, est de moins en moins probable.

« Il a un risque sérieux de connaître une récession classique semblable à celle de 1990-1991 », avance M. Lévesque. Entre le troisième trimestre de 1990 et le premier trimestre de 1991, l'économie américaine avait connu trois reculs consécutifs : de 0,7 %, de 3,2 % et de 2 %.

Pour redonner un autre coup de

pompe à l'économie, les économistes américains s'attendent à une nouvelle baisse d'un demi-point du taux directeur de la Réserve fédérale américaine (Fed), la semaine prochaine. Il se situe présentement à 2,5 %, son plus bas niveau depuis 1962.

Toutes les mesures fiscales et monétaires entreprises par les autorités américaines depuis le début de l'année font dire à M. Prévost que les éléments d'une reprise sont en place pour l'an prochain. Il s'attend à un taux de croissance de 0,9 % cette année et de 1,1 % pour 2002.

Le Canada s'en tirera un peu mieux avec une croissance prévue de 1,5 %, même si le pays est aussi engagé dans une récession qui se prolongera pendant trois trimestres, estime-t-il.

M. Lévesque est d'accord pour dire que le Canada sera moins frappé. Par contre, l'Ontario et le Québec, qui ont des liens commerciaux étroits avec les États-Unis, seront les provinces les plus touchées.

AIR CANADA

Suite de la page E1

Quant au projet de filiale à tarifs réduits dans l'Ouest afin de concurrencer West Jet — compagnie qui a publié jeudi des résultats encore en hausse — Robert Milton a dit : « Nous sommes prêts et n'attendons que le bon moment. »

Il en a profiter pour critiquer les politiques fédérales, qui font que cette filiale doit être lancée « de façon acceptable pour Ottawa face à la position dominante d'Air Canada sur le marché ». « Beaucoup de choses que nous faisons depuis un an soulèvent des objections d'un service ou d'un autre au gouvernement, a dit M. Milton aux analystes. En fait, je suis fatigué de ces interventions du gouvernement qui empêchent de gérer Air Canada comme une vraie compagnie entrepreneuriale. »

Mais avec les journalistes financiers, Robert Milton a plutôt insisté sur la nécessité pour Air Canada d'obtenir du fédéral une aide financière équivalente à celle fournie par Washington aux transporteurs américains. « Chaque fois qu'un avion américain atterrit au Canada, chacune de ses places est subventionnée par Washington à un niveau beaucoup plus élevé que les nôtres. »

Le président d'Air Canada voudrait 450 millions en compensation immédiate pour la crise du 11 septembre, ce qui serait trois fois plus que les 105 millions en voie d'être versés par Ottawa.

Pour la suite, M. Milton a réclamé une « aide de stabilisation » avec des garanties de prêts, comme celle de 75 millions offerte à Ca-

nada 3000, et la prise en charge des coûts additionnels de sécurité.

Cette aide serait également nécessaire pour les discussions d'Air Canada avec des investisseurs privés, pour lesquels le transporteur fera d'ici deux semaines une révision exhaustive de bilan. Hier, Air Canada a dit avoir 900 millions en liquidités, excluant les 105 millions venant d'Ottawa.

Les propos de Robert Milton ont trouvé écho auprès du ministre fédéral des Transports. À propos des « interférences » reprochées par le président d'Air Canada, le ministre David Collett a dit que « ni le gouvernement, ni le ministère des Transports ne gèrent les transporteurs aériens, au-delà des lois et règlements. Et si M. Milton fait allusion aux problèmes d'Air Canada avant le 11 septembre, à la suite de l'acquisition de Canadien notamment, ce fut leur décision et c'est à

eux d'en régler les problèmes ».

Quant à l'aide financière réclamée par Air Canada, le ministre Collett a indiqué qu'il n'est « pas question de fournir de l'argent sans un besoin légitime ».

Par conséquent, pour obtenir une garantie de prêt comme Canada 3000, Air Canada et les autres transporteurs doivent remplir les mêmes conditions d'urgence financière et d'un plan de redressement. « Cette aide financière n'est pas gratuite. C'est une solution de dernier recours », a dit le ministre Collett.

Les profits de Power Corp. affectés par les attentats

Reuters

Le bénéfice de Power Corporation du Canada a diminué au troisième trimestre, notamment en raison d'une provision liée aux attentats du 11 septembre dernier aux États-Unis, a indiqué la compagnie hier.

Power, actif dans les services financiers ainsi que les secteurs industriels et les médias, a rapporté un bénéfice net de 151 millions de dollars, ou 67 cents par action, pour son plus récent trimestre, comparativement à 161 millions, ou 72 cents par action, au cours de la même période l'an dernier.

Comme d'habitude, la Financière Power — détenue à 67,4 % par Power Corporation — a contribué à la plus grande partie des bénéfices. La Financière Power regroupe des participations dans la compagnie d'assurances Great-West Lifeco et dans le Groupe Investors, plus grande société canadienne de fonds communs.

La Great-West a contribué pour 65 millions au bé-

néfice de Power au troisième trimestre, comparativement à 85 millions à la même période l'an dernier.

Investors a amené un bénéfice de 35 millions, comparativement à 36 millions un an plus tôt.

Le bénéfice d'ensemble de Power a toutefois été affecté par une provision de 73 millions prise par la Great-West pour parer aux effets des attentats sur ses activités, principalement dans le domaine de la réassurance.

En excluant l'effet de cette provision, ainsi que l'écart d'acquisition et les autres produits, le bénéfice de Power a grimpé par rapport au troisième trimestre précédent, passant de 156 millions à 174 millions.

Les revenus de la société, contrôlée par la famille du financier Paul Desmarais, ont atteint 4,5 milliards, comparativement à 4,1 milliards un an plus tôt.

Power n'a pas détaillé les résultats de sa filiale Gesca, qui regroupe sept quotidiens au Québec, dont *La Presse* à Montréal et *Le Soleil* à Québec.

Le titre de Power a terminé en baisse de 1,40 \$, à 35,90 \$, à la Bourse de Toronto hier. Depuis un an, le titre a progressé de 7 %, alors que l'indice TSE 300 s'est replié de 27 %.

BEN LADEN

Suite de la page E1

Les États-Unis n'ont pas lié Saudi Binladin Group, ni ses dizaines de compagnies affiliées, ni aucun membre de la famille ben Laden, à Oussama ben Laden ou à d'autres individus soupçonnés de terrorisme.

Par tradition, la famille est réservée et il est difficile pour ses membres de se défendre en public, a dit un porte-parole de la famille, Tim Metz, du cabinet de relations publiques Hullin Metz & Co.

À son siège social de Djeddah, le groupe de construction a refusé d'émettre des commentaires. Yeslam ben Laden, qui dirige Saudi Investment Co., une société établie à Genève et qui sert d'instrument de placement pour la famille, a précisé dans une télécopie qu'il ne souhaitait pas être interviewé.

« Je crois qu'il faut plaindre la famille », estime John Pilley, président de Russell Wood Ltd., maison de courtage londonienne qui appartient entièrement à Saudi Binladin Group. « Ils sont absolument horrifiés par ce qu'a fait leur frère, et ils n'ont pas eu de contacts avec lui depuis sept ans », ajoute-t-il. L'Arabie Saoudite a dépouillé Oussama ben Laden de sa citoyenneté en 1994 en raison de sa promotion du terrorisme.

Origines de la compagnie

Fondée par Mohammed ben Laden, immigrant yéménite, Saudi Binladin Group a construit des routes et des ponts, puis a renové des mosquées à La Mecque et à Medina avant de prendre de l'expansion dans les secteurs de l'immobilier, du textile, des télécommunications et de la distribution. Le début des années 1990, au moment de la reconstruction de mosquées, « a probablement constitué le sommet » des recettes du groupe, indique le porte-parole, Tim Metz, en faisant allusion à des articles de presse situant ces recettes à 5 milliards de dollars américains.

La compagnie saoudienne était évaluée à au moins un milliard US en 1968, lorsque Mohammed trouva la mort dans l'écrasement d'un avion, selon le magazine *Forbes*. Le magazine a estimé qu'environ 50 millions US de cette fortune ont été confiés à Oussama ben Laden, qui fait partie d'un groupe de 50 enfants.

Au cours des dernières années, les projets de construction ont compris l'hôtel Four Seasons, une réalisation de 36 millions US, à Amman,



Photo BLOOMBERG NEWS

Oussama ben Laden

en Jordanie, et le Al Faisaliah Center (320 millions US), à Riyad, un immeuble de bureaux effilé conçu par l'architecte anglais Sir Norman Foster comprenant un hôtel de luxe et un centre commercial commandé par la Fondation du roi Fayçal.

« Ils ont une réputation si solide, et les Saoudiens de même que les étrangers ont une telle confiance en eux que les grandes entreprises savent qu'ils n'ont pas de liens avec le terrorisme », assure Medlej Al-Medlej, directeur du Conseil des entreprises américano-saoudiennes.

Lorsqu'il sert de guide à des délégations américaines en Arabie Saoudite, Al-Medlej les conduit au siège social du groupe, « un magnifique immeuble de bureaux moderne, en granite, parce que c'est une magnifique vitrine de l'Arabie Saoudite et parce que nous voulons leur montrer que ce sont là les vrais ben Laden ».

En plus de Baud, Saudi Binladin comprend des compagnies telles Al Salem Group, qui fabrique des balustrades de métal, ainsi que Marble & Granite International Co., qui fournit du marbre. Sous la gouverne de Yeslam ben Laden, Saudi Investment Co. s'occupe des investissements internationaux de la famille, et cette société a pris de plus en plus d'importance à mesure que les grands projets de rénovation de mosquées prenaient fin, soulignent des analystes.

Des produits alimentaires tels l'huile Mazola, la mayonnaise Hellmann's et les boissons Gatorade sont tous distribués par Saudi Binladin en Arabie Saoudite, selon des

pages Web du groupe, qui sont disparues après les attaques terroristes sur New York et Washington.

General Electric

Les rejets de Saudi Binladin au Royaume-Uni comprennent l'entrepreneur de transport Forship Ltd., Hazar Publishing Ltd. et la maison de courtage Russell Wood, selon ICC Financial Analysis Reports, un service qui recueille des renseignements en vertu de la Loi anglaise sur les compagnies.

En plus de filiales à participation unique ou majoritaire, le groupe a créé des contreparties avec des compagnies telles General Electric (GE), avec laquelle il a obtenu des contrats dans le domaine de production électrique dans les années 1990.

L'an dernier, GE a consenti à fournir à Saudi Binladin des turbines à gaz d'une valeur de 98 millions US pour les projets d'amélioration et d'agrandissement de centrales électriques, selon World Projects Inc., une éditeur dans le domaine de la construction.

« Nous réexaminons nos relations d'affaires régulièrement et nous le ferons également dans ce cas », a indiqué Gary Sheffer, porte-parole de GE. À part les contreparties avec Saudi Binladin mises sur pied depuis 10 ans pour des projets de production électrique, GE possède une participation minoritaire avec le groupe de Djeddah dans une usine qui fabrique de l'équipement électrique, a précisé le porte-parole.

Les membres de la famille ben Laden se soucient davantage du fait que leur réputation est entachée que de perdre des affaires, soutient le porte-parole, Tim Metz. « Ils croient fermement que le seul fondement de leur actif est leur réputation et c'est ce qu'ils sont prêts à défendre par-dessus tout », dit-il.

Hors de l'Arabie Saoudite, les ben Laden exploitent un réseau de filiales sous la houlette de Saudi Investment dans des paradis fiscaux tels les Antilles néerlandaises, les Bahamas et les îles Caïmans, selon le rapport Montebourg.

La maison de courtage Russell Wood et l'éditeur Hazar ont tous deux subi des pertes et vu leurs recettes décroître ces dernières années, selon les ICC Financial Analysis Reports. La maison Russell Wood exécute des transactions principalement pour la famille ben Laden, précise le président Pilley.

ASSOCIATION MARKETING DE MONTRÉAL

MEMBRE AMERICAN MARKETING ASSOCIATION

LE réseau marketing

LE MARKETING

L'essence de la croissance des PME gagnantes

Prenez un temps de réflexion. Venez échanger avec des spécialistes en marketing aux PME.

14^e colloque de l'AMM - le mercredi 14 novembre 2001

HILTON 1, Place Bonaventure, Montréal

Réservez tôt... les places sont limitées !

Pour renseignements et inscription :
Téléphone (514) 499-1391 Télécopieur (514) 842-2422
Internet www.marketing-montreal.com

Présenté par :

Canada

Québec

En collaboration avec :

Desjardins

Hydro Québec

La Presse

2002 Audi 2002

Nouvelle A4 en stock

Livraison immédiate

Voyez les spécialistes Popular

5441, rue Saint-Hubert, Montréal • (514) 274-5471

DU CARACTÈRE!

Tous les dimanches dans La Presse

LECTURES

AFFAIRES 700

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

ACCEDEZ au Groupe Hermes, tous financements commerciaux. FAXER besoins et coordonnées : 514-278-2266, réponse assurée.

CONDOS NEUFS, à vendre avec revenus garantis 21 000 \$/an. Site unique, très bon investissement. 192 000 \$. 514-944-3394 #209

COSTA RICA - ATENAS
Projet écorésidentiel. - 514 696-1845

ENTREPRENEUR Sérieux et compétent
cherche associé, domaine construction.
Faxer au 514 852-6290

MARCHÉ D'ALIMENTATION
Rive-sud de MtI, très bonne rentabilité
Raison: retraite
Tél. 450-377-4572 entre 18h et 23h

PARTENAIRES - INVESTISSEURS VIP
Commerce électronique (club privé)
Bienvenue aux gens d'affaires, distributeurs, agents, manufacturier et autres. Pour gens branchés et visionnaires seulement.
(514) 328-9090 (entre 9 h et 17 heures).

PRODUIT qui détruit bactéries, virus, peste, malaria, gas toxiques. 514-338-1402

AFFAIRES 710

OCCASIONS D'AFFAIRES

RESTAURANT ITALIEN
Four à bois, pâtes maison, à Laval, excellent prix. Financement. 514-993-7025.

714 FRANCHISES

RESTO, FONTAINE SANTÉ édifice de prestige, prix pour vente rapide. 514-259-5567

715 SERVICES SPÉCIALISÉS, FINANCEMENT

1RE-2e HYP. rés. comm. ind. balance vente
Dencol 514-342-1356 (agent protégé)

1re et 2e hypothèque
Balance de vente
Financement intermédiaire
ACE MORTGAGE CORP.
(514) 731-8585 "agent protégé"

A-1 RÉPARATION DE CRÉDIT
Nous réparons les mauvais crédits.
100% de garantie. 1-877-319-7459 ext. 37

ARGENT à prêter sur hypothèque 25 000 \$ minimum. Groupe G.C.I. Inc. 514-497-2399

FINANCEMENT ET CRÉDIT-BAIL
GROUPE ONYX, 956-9596

AVIS 800

801 AVIS LÉGAUX, APPELS D'OFFRES

HELLER FINANCIAL CANADA LTD
Avis est donné, par les présentes, que le ministre des Finances a accordé le 29e jour d'août 2001, un permis à Heller Financial Canada Ltd, en vertu de la Loi sur les sociétés de prêts et de placements. L'adresse du bureau principal de la société au Québec est le 600, rue de La Gauchetière ouest, bureau 2400, Montréal (Québec) H3B 4L8. L'agent principal de la société aux fins de recevoir les significations de toutes actions et procédures exercées contre elle au Québec est : Desjardins Ducharme Stein Monast, s.e.n.c., 600, rue de la Gauchetière ouest, bureau 2400, Montréal (Québec) H3B 4L8, à l'attention de Me Dominique Bélsile. Montréal, le 12 octobre 2001
Les procureurs
Desjardins Ducharme Stein Monast, s.e.n.c.

AVIS
Nos annonceurs sont priés de noter que toutes leurs annonces doivent être publiées en conformité avec la Loi sur la protection du consommateur, article 242, qui stipule :
« Aucun commerçant ne peut, dans un message publicitaire, omettre son identité et sa qualité de commerçant. »

CLAUDE PICHER > LA VIE ÉCONOMIQUE

cpicher@lapresse.ca

Dernière tuile pour Gérald Tremblay

Le moins que l'on puisse dire, alors que la campagne électorale municipale tire à sa fin, c'est que le budget Marois tombe bien mal pour l'aspirant Gérald Tremblay.

Dans les grandes lignes, les plates-formes électorales des deux grands partis sont pratiquement interchangeables.

Sur le plan économique, l'équipe Tremblay avance toutefois une proposition originale.

Assez pompeusement baptisé « Plan d'affaires sur le partage de la richesse entre la nouvelle métropole et le gouvernement du Québec », le projet consiste à réclamer 3,049 milliards de dollars au gouvernement québécois en cinq ans. Cet argent servirait à toutes sortes de fins : financer des baisses d'impôts pour les contribuables montréalais, améliorer les services, réduire la dette et appuyer le développement économique, social et culturel de la métropole. Pour convaincre Québec de fournir une telle somme, M. Tremblay affirme que son administration s'engage « à créer une richesse nouvelle en investissant dans l'économie montréalaise ». Cette richesse nouvelle sera d'une telle ampleur qu'elle engendrera, pour le gouvernement, des entrées fiscales supérieures à son investissement.

C'est loin d'être certain. On peut même dire que le raisonnement tient davantage de la pensée magique que d'un authentique plan d'affaires. Il laisse plusieurs questions en suspens.

■ ■ ■

Si le gouvernement du Québec accorde les milliards réclamés par M. Tremblay, que répondra-t-il aux élus des nouvelles villes de Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Gatineau, Longueuil, qui se pointeront inévitablement à Québec pour obtenir un traitement semblable ? On peut même parfaitement imaginer le tenace Gilles Vaillancourt, s'il est réélu, réclamer une aide rétroactive pour Laval...

Même en admettant que le « plan d'affaires » réussisse, d'où viendront les emplois et la richesse créés à Montréal ? Tout cela ne tombe pas du ciel. La nouvelle prospérité montréalaise viendrait en grande partie de la périphérie et des autres régions du Québec. Un job créé à Montréal, un job perdu à Longueuil. Le gouvernement risque de gaspiller des milliards pour déplacer des emplois, ce qui ne lui rapportera pas un cent de plus.

Le budget déposé jeudi par la ministre Pauline Marois vient d'enfoncer un clou de cercueil décisif dans ce projet mal fignolé. Évidemment, les documents budgétaires sont muets à ce sujet. Mais ils nous apprennent cependant à quel point les coffres de l'État sont à sec.

Cette année, en utilisant toutes ses réserves, en raclant ses fonds de tiroir, en comptant sur la chance qui lui permet de renouveler ses engagements à des taux dérisoires, M^{me} Marois sera probablement



POUR RETROUVER
LES TEXTES DES CHRONIQUEURS
www.cyberpresse.ca/chroniqueurs

capable, de justesse, d'équilibrer son budget.

L'an prochain, dans la meilleure des hypothèses, elle fonctionnera à la marge tout au long de l'exercice, en croisant les doigts pour que la reprise ne tarde pas trop. Elle n'a ni provisions ni réserves.

En ce qui concerne ses prévisions de revenus, elle étire l'élastique au maximum permis par la décence. Elle pourra même se compter chanceuse (et nous aussi) si les finances publiques québécoises ne basculent pas de nouveau dans le rouge.

C'est dans ce contexte que Gérald Tremblay se présenterait à Québec pour réclamer ses 3 milliards.

Tout commentaire additionnel serait superflu.

■ ■ ■

La campagne qui s'achève aura été le théâtre d'innombrables débats entre les deux principaux candidats. Il n'en est pas sorti grand-chose.

Certes, si on se fie aux sondages, c'est Pierre Bourque qui a mené la meilleure campagne, mais cela a une signification limitée. Tout au plus peut-on en conclure qu'il est plus à l'aise dans les dossiers municipaux, ce qui est d'ailleurs normal après avoir occupé le fauteuil de maire pendant huit ans.

Les sondages démontrent quelque chose de plus inquiétant : Pierre Bourque est largement en avance à Montréal même, mais est loin derrière en banlieue. Pour Gérald Tremblay, c'est exactement le contraire : il puise le gros de ses appuis en banlieue, mais ne fait pas le poids à Montréal. La distinction est limpide et potentiellement explosive : même si aucun des deux ne veut l'admettre

aussi crûment, Bourque est le candidat de Montréal, Tremblay est celui de la banlieue.

Cette situation est malsaine. Elle laisse entrevoir que les premiers pas de la nouvelle ville de Montréal se feront dans un climat de chicanes de clocher et d'affrontements stériles. Autrement dit, Montréal risque de devenir ingouvernable, avec tout ce que cela peut supposer de dévastateur pour l'économie : projets valables qui finissent en queue de poisson, règlements morts-nés, investissements retardés, paralysie administrative, érosion du pouvoir de négociation de l'administration vis-à-vis des gouvernements supérieurs et des puissants syndicats municipaux.

Chez les partisans de M. Tremblay, on fait valoir que l'homme est un rassembleur, et qu'il saura, une fois élu, contrôler et calmer les éléments les plus turbulents de son parti. Rien n'est moins certain. À de nombreuses occasions pendant la campagne, il a eu l'occasion de prendre ses distances à l'égard des défusionnistes. Il a toujours patiné. Comment croire qu'en lui confiant l'avenir de la ville, on ne fait pas entrer le loup dans la bergerie ?

Dans les dossiers économiques, M. Bourque a une feuille de route qui se défend bien : les mises en chantier sont en hausse, l'impôt foncier demeure stable. Sur le plan politique, le maire sortant est aussi clair que M. Tremblay est nébuleux. C'est un partisan convaincu et un promoteur convaincant du projet « une île, une ville », sur lequel il n'a jamais fait le moindre compromis, même pas pour attirer plus de votes des banlieusards. On peut, bien sûr, être pour ou contre, mais au moins, on sait à quoi s'en tenir. Par rapport aux louvoyages de l'aspirant maire, c'est déjà beaucoup.

Hôtellerie : des prévisions moins reluisantes

JACQUES BENOIT

Les événements du 11 septembre, conjugués au ralentissement économique, entraîneront un recul du taux d'occupation des hôtels du Québec de deux à trois points de pourcentage en 2001 par rapport à l'année dernière, selon le cabinet des consultants en hôtellerie Horwath.

Ce taux avait atteint 67,8 % en 2000. Et Horwath, dans sa plus récente enquête sur l'exploitation hôtelière, prévoyait qu'il allait grimper cette année à 70 %.

Dans le cas des principales villes, notamment Montréal et Québec, la glissade pourrait être encore plus accentuée, la firme estimant qu'elle pourrait aller « jusqu'à cinq points ».

L'an dernier, le taux d'occupation (c'est l'une des meilleures mesures de l'état de santé de l'industrie touristique) s'était élevé à 71 % pour ce qui est du Grand Montréal.

« Mais ça serait alarmiste de dire que le taux va tomber à 65 %, il y a trop d'impondérables. C'est une estimation en fonction des événements, c'est un peu comme pour les économistes qui essaient de prévoir en ce moment ce qui va arriver à l'économie », disait hier Jocelyn Jussaume, conseiller aux bureaux de Montréal de Horwath.

Déjà en septembre, rappelons-le, le taux d'occupation des hôtels avait fortement diminué dans le Grand Montréal, soit de 16 points, ce qui l'avait ramené à 73,7 % comparativement à 89,9 % en septembre 2000.

L'effet concret de cette diminution, d'après les évaluations de

Tourisme Montréal, c'est que les dépenses des touristes dans l'agglomération montréalaise, qui s'étaient élevées à environ 200 millions de dollars en septembre 2000, ont diminué en septembre de cette année d'environ 40 millions.

Or, note Tourisme Montréal, septembre est traditionnellement le mois le plus important en termes de recettes pour l'industrie touristique de Montréal et de sa région.

De plus, et toujours en ce qui regarde le Grand Montréal, pour les neuf premiers mois de l'année (janvier à septembre inclus), la diminution atteint près de deux points et demi, avec un taux d'occupation de 70,47 %, comparativement à 73,02 % pour la même période en 2000.

Les prévisions de Horwath reposent sur « l'hypothèse » que les attentats du 11 septembre resteront des gestes isolés et que les représailles des États-Unis contre l'Afghanistan n'entraîneront pas une recrudescence du terrorisme un peu partout dans le monde.

Si c'est le cas, l'« effet de l'onde de choc » pourrait s'être dissipé d'ici « trois à six mois ».

Selon cette firme, enfin, l'industrie touristique doit miser désormais sur les marchés proches, comme elle le fait déjà, indique Jocelyn Jussaume. Aussi, estime-t-elle, le Canada, « et par le fait même le Québec », peut bénéficier de « sa réputation de pays sécuritaire ».

Audi (DÉMOS)

A-6, 2001
2.8 Quattro
bas millage,
couleur mélange

Voyez les spécialistes
Popular
MONTREAL

5441, rue Saint-Hubert, Montréal • (514) 274-5471

Vous êtes un investisseur sérieux et exigeant?

VOUS RECHERCHEZ
LA TRANQUILLITÉ D'ESPRIT ?

Avez-vous déjà songé à la gestion discrétionnaire de portefeuille ?

Le service de gestion discrétionnaire de portefeuille de l'équipe de la Gestion privée Desjardins se résume en une gamme d'avantages :

- Une gestion de votre capital sur mesure selon votre profil d'investisseur.
- Un contrôle du risque et une hausse du potentiel de croissance de vos investissements.
- Un service exclusif pour les investisseurs détenant un capital minimal de 150 000 \$.
- Une confidentialité totale et absolue.
- Des honoraires calculés sur la valeur de votre portefeuille plutôt que sur le volume de vos transactions.

Venez découvrir les nombreux avantages de notre service.

Conférence-causerie

LA GESTION DISCRÉTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE : UN CHOIX STRATÉGIQUE

Les conférences-causeries, animées par des Directeurs développement des affaires, se dérouleront le **mercredi 14 novembre 2001** dans les villes de **Montréal, Laval et Longueuil**. Pour connaître le lieu et le moment précis des conférences-causeries, veuillez communiquer avec les personnes suivantes :

MONTRÉAL	LAVAL	LONGUEUIL
France Dulong (514) 286-3100, poste 2245 ou au 1 888 252-5332	Diane Joly (450) 686-8225, poste 221 ou au 1 866 686-8225, poste 221	Micheline Généreux (450) 679-2311, poste 221 ou au 1 866 679-2311, poste 221

Venez rencontrer notre équipe de professionnels.

R.S.V.P. avant le lundi 12 novembre 2001 au responsable de votre secteur.

DU CAPITAL HUMAIN
POUR FAIRE FRUCTIFIER VOTRE CAPITAL

LA GESTION
PRIVÉE
DESJARDINS

Desjardins

Fiducie Desjardins

Ceci est le fruit
de vos investissements.

Qui sème des **Obligations à taux progressif**
Placements Québec récolte...

La flexibilité : remboursables chaque année à leur date anniversaire sans pénalité.

La progressivité : taux avantageux fixés pour 10 ans.

La tranquillité : garanties sans limites par le gouvernement du Québec.

Année	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Taux annuels (%)	3,30*	2,80	4,00	4,75	5,50	6,25	6,75	7,25	7,75	8,00

* Taux incluant le boni de 1 % la première année pour les nouveaux fonds REER.

Placements Québec
NOTRE INTÉRÊT À TOUS

Boni +1%
la première année pour
les nouveaux fonds REER

LES
**OBLIGATIONS
À TAUX
PROGRESSIF
PLACEMENTS
QUÉBEC**

Du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h et les samedis de novembre, de 10 h à 16 h.

1 800 463-5229

Région de Québec,
521-5229.

www.placementsqc.gouv.qc.ca

La Caisse de dépôt doit dévaluer sa participation dans TVA International

MARIE TISON
Presse Canadienne

TVA International pourrait avoir causé une perte de plusieurs dizaines de millions de dollars à la Caisse de dépôt et placement du Québec. L'institution n'a cependant pas voulu préciser le montant en question.

« C'est clair qu'il y a une dévaluation de TVA International, mais à ce moment-ci, nous ne pouvons pas dire ce qui en est exactement, a déclaré une porte-parole de la Caisse, Lucie Frenière, en entrevue téléphonique hier. Il y a un processus d'évaluation qui se fait à la fin de l'année : il est encore trop tôt pour se prononcer là-dessus. »

La Caisse de dépôt détient 30 % de TVA International, un producteur et distributeur de produits audiovisuels. L'autre 70 % est détenu par le Groupe TVA.

Or, depuis le début de l'exercice 2001, le Groupe TVA a radié l'ensemble de son placement dans TVA International, soit 180,1 mil-

lions de dollars. Cette radiation a amené le Groupe TVA à déclarer une perte nette de 121,4 millions pour l'ensemble de l'exercice.

Le Groupe TVA a radié une première tranche de son placement en janvier dernier, lors de l'annonce de ses résultats pour le premier trimestre. TVA International, qui connaissait une mauvaise performance financière à la suite notamment de l'acquisition de Motion International, avait alors décidé de se repositionner dans le domaine de la distribution de produits audiovisuels et dans la production d'émissions jeunesse et d'animation.

Le Groupe TVA a radié une deuxième tranche en septembre dernier lorsqu'il a annoncé la mise en vente de TVA International. Le Groupe TVA a expliqué qu'il existait un écart significatif entre la valeur comptable des éléments d'actif de TVA International et leur valeur marchande.

Cette deuxième tranche a atteint 109,3 millions, avant impôts, qui est venue s'ajouter à la première tranche de 70,8 millions. L'exercice 2001 a donné lieu à un autre élément non récurrent, soit une somme de 3,8 millions à la suite de la réorganisation au sein du Groupe TVA et de Publications TVA.

L'exercice 2001 s'est donc soldé par une perte

nette de 121,4 millions, en comparaison d'un bénéfice net de 40,2 millions en 2000. Sur une base diluée, le bénéfice net par action de 1,28 \$ s'est transformé en perte nette par action de 3,55 \$. Dans ses résultats annuels, rendus publics hier, le Groupe TVA a fait valoir qu'il avait bien tiré son épingle du jeu au niveau de l'exploitation.

Ainsi, le chiffre d'affaire a augmenté de 19 %, passant de 289,3 millions en 2000 à 344,7 millions en 2001. Le bénéfice avant intérêts, impôts, amortissement et autres éléments (BAIIA) a atteint 70,6 millions en 2001, soit une augmentation de 12 % par rapport à l'exercice précédent.

Si on ne tient pas compte des éléments non récurrents des deux exercices, le bénéfice net de Groupe TVA a augmenté de 4 %, passant de 23,6 millions à 24,5 millions.

L'action de catégorie B du Groupe TVA a perdu 10 cents, pour clôturer à 9,30 \$, hier.

Le Groupe TVA a annoncé qu'il modifiera la date de la fin de son exercice financier pour qu'elle coïncide avec celle de son actionnaire de contrôle, Quebecor Média. Le prochain exercice du Groupe TVA durera 16 mois et se terminera le 31 décembre 2002.

Exercices terminés en août		
(en milliers de \$)	2001	2000
Produits d'exploitation	344 652	289 288
Éléments non récurrents	(183 949)	9 867
Bénéfice net (perte nette)	(121 362)	40 207
Bénéfice net (perte nette) par action (\$)	(3,55)	1,28
Profil de l'entreprise		
Siège social: Montréal		
Effectif: plus de 1400 personnes		
Composantes du groupe TVA:		
• Réseau TVA, JPL Production, Canal Évasion, Canal Indigo, LCN		
• Hss Canada, TVA Direct		
• TVA International		
• Publications TVA		
• Netgraphe, InfiniT.com		
Source: Groupe TVA		(PC)

La Grande-Bretagne pourrait acheter jusqu'à 10 réacteurs Candu

Presse Canadienne

OTTAWA — Énergie atomique du Canada ltée (EACL) et la société énergétique British Energy vont se pencher sur la vente éventuelle d'une dizaine de réacteurs nucléaires Candu à la Grande-Bretagne, dans le cadre d'une transaction qui pourrait valoir des milliards de dollars à la société d'État fédérale.

Une étude sera menée pendant un an afin de présenter les réacteurs canadiens comme solution de rechange aux actuels réacteurs

AGR (Advanced Gas cooled Reactor) de British Energy. Les questions économique, des coûts de démarrage, du partage des risques et du soutien gouvernemental y seront traitées.

De par son rôle d'actionnaire majoritaire de Bruce Power, qui exploite des centrales nucléaires en Ontario depuis 18 ans, British Energy est familière avec les réacteurs Candu.

« Nous avons acquis des connaissances en abondance au sujet de ces réacteurs. Nous sommes ra-

vis de leur performance », a déclaré le dirigeant de British Energy, Robin Jeffrey, dans un communiqué publié hier.

« Le fait que les Candu ait été exportés avec succès partout dans le monde montre que leur conception est une immense réussite, et qu'ils pourraient avoir un succès similaire au Royaume-Uni », a-t-il ajouté.

British Energy a identifié deux types de réacteurs susceptibles de répondre à ses besoins, soit le Candu et le réacteur AP1000 conçu

par la société britannique Westinghouse.

Dans le cadre de l'étude à laquelle ils doivent procéder, les deux sociétés s'attarderont aux questions de licenciation et de réglementation découlant de l'exploitation des Candu.

Si jamais une transaction était conclue, il s'agirait de la première pour EACL depuis la vente de deux réacteurs à la Chine, en 1996.

L'entreprise reçoit 100 millions de dollars par année en subventions gouvernementales. Cela lui a

Tembec ferme une usine en Colombie-Britannique

Presse Canadienne

TÉMISCAMING — La compagnie forestière québécoise Tembec procède à la fermeture d'une usine de Colombie-Britannique, entraînant du même coup la mise à pied de 37 travailleurs.

La décision de fermer « temporairement », à partir de lundi prochain, le Centre à valeur ajoutée de Cranbrook, en Colombie-Britannique, a été prise dans la foulée des nouvelles pénalités imposées cette semaine par les États-Unis sur le bois d'oeuvre.

Le 31 octobre 2001, le département américain du Commerce a annoncé l'imposition de tarifs compensatoires additionnels de 10,76 % sur le bois d'oeuvre résineux exporté par Tembec aux États-Unis. Cette pénalité s'ajoute au droit compensatoire de 19,3 % déjà perçu sur les importations de bois d'oeuvre depuis août 2001.

Le Centre à valeur ajoutée de Cranbrook est en activité depuis mai 2000.

« Compte tenu de cette lourde pénalité de 30 % et de la faiblesse actuelle du marché du bois d'oeuvre, le Centre n'est pas viable financièrement et sera donc fermé », indiquait hier la direction dans un communiqué.

Tembec suspendra les activités à l'usine de Cranbrook jusqu'à ce que le marché de bois d'oeuvre résineux se soit redressé et que les conséquences des pénalités imposées par les États-Unis « auront été établies avec certitude ».

Une décision finale dans ce dossier doit être rendue par le département américain du Commerce au cours de l'année prochaine.

Tembec a un chiffre d'affaires de plus de 3,5 milliards de dollars et compte plus de 40 usines au Canada, aux États-Unis et en Europe.

Mise en faillite de Sabena la semaine prochaine, selon les syndicats

Associated Press

BRUXELLES — La compagnie aérienne belge Sabena a été mise en faillite la semaine prochaine, ont annoncé hier les syndicats, au terme d'une discussion avec la direction sur la situation financière de la société.

« Il est clair que nous travaillons sur un plan de mise en faillite pour Sabena », a commenté la syndicaliste Inge Vervotte, ajoutant que la direction leur avait appris que cette mise en faillite interviendrait dans les prochains jours.

Selon les syndicats, la mise en faillite concernerait seulement Sabena et exclurait les activités avec les filiales Delta Air Transport (DAT) et Sobelair.

La direction de Sabena pense que le placement en faillite permettra d'attirer des investisseurs pour financer une nouvelle compagnie aérienne, plus petite, créée à partir de la DAT.

Sabena, qui a été placée sous contrôle judiciaire, avait fait part d'un déficit de 138,9 millions d'euros (200 millions CAN) au cours du premier semestre de 2001. Durant les 25 dernières années, Sabena a perdu plus de 70 milliards de francs belges (1,73 milliard d'euros).

Plus attrayant

Le porte-parole de la compagnie belge, Wilfried Remans, a refusé de confirmer les informations données par les syndicats, tout en ajoutant que plusieurs scénarios possibles avaient été évoqués à la réunion.

« La direction de Sabena et le gouvernement travaillent à une solution susceptible de fournir la plus grande continuité possible pour les passagers », a-t-il poursuivi.

Crédit-relais

Le gouvernement belge, actionnaire majoritaire avec 50,5 %, a décidé d'accorder à Sabena un crédit-relais de 125 millions d'euros pour permettre à la direction de Sabena de restructurer ses affaires, pour en faire une entreprise plus petite et économiquement viable.

SNC-Lavalin renforce sa présence au Canada anglais

Presse Canadienne

LA PRÉSENCE de SNC-Lavalin au Canada anglais s'intensifie avec la récente acquisition de la firme de consultants en ingénierie Roberts, Sloane & Associates, de Winnipeg.

SNC-Lavalin Audet, filiale de SNC-Lavalin active dans le secteur des activités d'ingénierie liées à l'agroalimentaire, a conclu en septembre dernier la transaction avec la firme de Winnipeg, ville où SNC-Lavalin Audet possède déjà un bureau.

Le montant de la transaction, rendue publique hier, n'a pas été indiqué.

« Cette acquisition marque une étape importante dans notre stratégie de développement d'occasions d'affaires dans l'important secteur de l'agroalimentaire

du centre et de l'ouest du Canada », a déclaré Luc Audet, président de SNC-Lavalin Audet, par voie de communiqué.

Les principaux associés de Roberts, Sloane & Associates comptent plus de 60 années d'expérience de consultation en ingénierie dans le secteur de l'agroalimentaire.

La firme Roberts, Sloane & Associates a été créée en 1988 et elle se spécialise dans la conception et la construction d'installations pour l'industrie et le commerce. Elle a réalisé des projets liés à la manutention et à l'entreposage des produits agricoles, de même qu'à la transformation des aliments, de la nourriture pour animaux et des semences, en Égypte, en Roumanie et à Taiwan.

NOUS SOMMES RENOMMÉS

TRUST GÉNÉRAL DEVIENT TRUST BANQUE NATIONALE

Nous sommes une société de fiducie dominante et nous gérons au-delà de 45 milliards de dollars d'actifs.

Nous continuons d'offrir des services de gestion privée de placement, d'administration fiduciaire et de succession aux investisseurs tout en proposant des solutions d'affaires complètes aux entreprises, incluant régimes de retraite collectifs, gestion d'actionnariat et garde de valeur.

Notre renommée et nos engagements sont les mêmes. Nous avons seulement changé de nom...

Pour en savoir plus, passez en succursale.



**TRUST BANQUE NATIONALE**

VOUS SEREZ PLUS À L'AISE



à la puissance n

Symposium sur les solutions Sun ONE

Environnement de réseaux ouverts de Sun^{MC}

Sun ONE offre une architecture ouverte complète, un guide et un portefeuille de produits, ce qui lui permet de remplir sa vision de sept ans et son plan opérationnel visant à simplifier la façon dont les services Web ouverts sont créés, rassemblés et déployés sur l'ensemble d'Internet et même au-delà.

Le jeudi 8 novembre 2001
Centre Mont-Royal, 2200, rue Mansfield, Montréal

Conférenciers principaux :
RICK BROADHEAD, Spécialiste renommé en affaires électroniques et en TI
« Stratégies de service à la clientèle en ligne »
JOHN BOBOWICZ, Stratège technique en chef Sun ONE, Sun Microsystems inc.
« Sun ONE pour les cadres de direction »





© 2001 Sun Microsystems, Inc. Tous droits réservés. Sun, Sun Microsystems, le logo Sun Microsystems, à la puissance n, iForce, Solaris, Java et Jini sont des marques de commerce ou des marques déposées de Sun Microsystems, Inc. aux États-Unis et ailleurs. Tous les autres noms ou logos d'autres compagnies utilisés sont des marques de commerce ou des marques déposées de leur détenteur respectif.

Inscrivez-vous dès aujourd'hui à ce séminaire GRATUIT !
1-800-259-4115 • www.sun.ca/fr/events/sunone

SOPHIE COUSINEAU > LE MONDE DES AFFAIRES

scousine@lapresse.ca

La formule secrète la mieux gardée en ville

Il n'y en avait que pour le budget Marois hier. La ministre des Finances a-t-elle été « cow-boy » en projetant une croissance de 1,7 % en 2002 ? Les travaux publics de 3 milliards de dollars démarreront-ils à temps pour nourrir l'économie aux cours des prochains mois de disette ? Et patati et patata.

John Dobson a suivi cela d'un oeil distrait. Le budget qui l'intéresse, c'est celui que déposera Paul Martin au début de décembre. À ses yeux, c'est une occasion de plus de réduire l'impôt sur les gains en capital, son dada depuis des années. Et cela, même si le ministre Martin a déjà redressé la barre l'an passé en réduisant de 75 % à 50 % les gains impossibles.

« Cela ne me dérange pas qu'on taxe les gens qui font un profit sur la vente de leurs actions, dit-il. Mais je trouve qu'on ne devrait pas taxer les gens qui vendent leurs actions pour réinvestir tout de suite après dans d'autres entreprises, puisque l'argent recyclé sert à créer des jobs et de la valeur. »

Qui est John Dobson, et surtout pourquoi son opinion devrait-elle vous intéresser ? Vous croiseriez cet homme de 73 ans dans la rue Sherbrooke, alors qu'il marche de sa résidence de la rue Drummond à son bureau, que vous ne le remarqueriez pas. Petit et rondouillard, il porte de grandes lunettes carrées qui encadrent sa tête aux cheveux blancs gominés. Son complet gris rayé ressemble sans doute à ceux que son banquier de père affectionnait, ce fils de fermier devenu président de la Banque Royale du Canada. De plus près, on s'aperçoit que les motifs sur sa cravate bleue, signée du Fraser Institute, un « think tank » de droite dont il finance des recherches, sont des profils d'Adam Smith, le père du libéralisme.

John Dobson n'est pas jet set, c'est même l'antistar parfaite. Et pourtant, dans l'industrie des fonds communs de placement, c'est une vedette. Parmi tous les fonds au Canada (il y en a plus de 4000), son fonds d'actions américaines, le Formula Growth Fund, se classe au cinquième rang des meilleures performances sur 10 ans, avec un rendement annuel composé de 17,16 %, selon le dernier palmarès établi par le journal *The Globe and Mail*.

« Comme investisseur à long terme, il a peut-être la meilleure feuille de route. Il a beaucoup de flair pour dénicher de bonnes petites entreprises à leurs débuts, grâce à son

réseau de contacts et de dépisteurs très étendu aux États-Unis. Il a une expertise formidable », dit Stephen Jarislowsky, président du gestionnaire de portefeuille Jarislowsky Fraser.

Même s'il est né et a vécu toute sa vie à Montréal, John Dobson est fort méconnu à l'extérieur de la communauté anglophone. Son ami Jarislowsky pense que c'est parce qu'il n'a jamais appris à maîtriser le français.

John Dobson a étudié la gestion à McGill et à Harvard. À la fin de son MBA, en 1952, il a décroché un poste d'adjoint au président de la société Dominion Engineering, qu'il a occupé pendant sept ans avant de se lancer à son compte. « Je ne comprenais rien aux travaux d'ingénierie, alors j'ai décidé d'exploiter le seul talent que j'avais, qui est de faire de l'argent », dit-il. Ce flair, il l'avait



POUR RETROUVER
LES TEXTES DES CHRONIQUEURS
www.cyberpresse.ca/chroniqueurs

En 1960, John Dobson lance le fonds Formula Growth avec deux amis, John Rook (de Power Corporation) et Walter Cottingham (de l'Iron Ore). Onze personnes injectent des fonds dans ce qui est, au départ, un club d'investissement. Ils décident de privilégier les entreprises avec un fort potentiel de croissance, plutôt que de simplement acheter des titres sous-évalués.

Jugeant les entreprises canadiennes trop cycliques, ils investissent d'abord en Europe, puis en Asie et aux États-Unis. Ils finissent toutefois par se spécialiser dans les actions

développé très jeune. « Chaque année, mon père nous donnait, à moi et à ma soeur, 100 \$. Mais nous n'avions pas le droit de le dépenser. À 15 ans, j'avais déjà un petit magot. C'est là que j'ai compris le vrai sens du mot fructifier (*the value of compounding*) », dit-il.

américaines, afin de ne pas s'éparpiller. Les gestionnaires du Formula Growth Fund achètent malgré tout beaucoup de titres, sans égard à leur secteur industriel.

Que la société soit petite ou grande, ils recherchent une croissance du bénéfice par action de 20 %. Ils identifient ces sociétés grâce à leurs courtiers de confiance et à leurs employés qui sillonnent les États-Unis. Les cinq titres les plus importants du fonds, bien que leur poids soit de moins de 3 %, sont, dans l'ordre, McKesson, Rent-a-Car, AIG, HealthSouth et Countrywide Credit.

L'actif du fonds, de 134 000 \$ en 1960, s'est établi aujourd'hui à 235 millions US. Outre le fonds, la dizaine de spécialistes faisant équipe avec John Dobson s'occupent d'un trust de 311 millions US qui gère des fonds pour le compte d'une dizaine de caisses de retraite (dont celles d'Air Canada et de McGill) : son portefeuille est calqué sur celui du fonds.

Même si leur valeur a reculé de 11 % depuis le début de l'année, chaque part du fonds valait 3573,47 \$ au 31 octobre comparativement à 9 \$ au tout début.

Aucun nouvel investisseur ne peut toutefois investir dans ce fonds, fermé depuis 1981, à moins d'avoir de bonnes relations avec les employés de la firme !

John Dobson a toujours résisté aux nombreux appels de ceux qui voulaient que son fonds prenne de l'ampleur et devienne public. « Il m'aurait fallu embaucher une armée de vendeurs, dit-il. Et puis, nous aurions eu trop d'argent pour continuer à investir dans de petites compagnies. »

Le temps qu'il ne perd pas à émettre des prospectus, il le consacre à la fondation qui porte son nom. Cette fondation de 20 millions de dollars distribue 2 millions par année à des universités et à des centres de recherche d'un bout à l'autre du pays. « Nous encourageons l'entrepreneuriat, nous essayons de mettre en relations les étudiants d'université avec les PME de leur communauté. »

« Moi, dans ma vie, je n'ai fait que créer de l'argent en brassant du papier, dit-il. Mais ce sont les entrepreneurs et leurs PME qui créent les jobs. »



Photo ALAIN ROBERGE, La Presse

« Cela ne me dérange pas qu'on taxe les gens qui font un profit sur la vente de leurs actions. Mais je trouve qu'on ne devrait pas taxer les gens qui vendent leurs actions pour réinvestir tout de suite après dans d'autres entreprises, puisque l'argent recyclé sert à créer des jobs et de la valeur », dit John Dobson.

On vous ouvre les portes de notre école !

École primaire Fernand-Seguin
Orientation scientifique pour enfants doués

10050, avenue Durham
Montréal
(514) 596-5200
www.csdm.qc.ca/fseguin

Portes ouvertes :
8 novembre 2001, de 10 h à 12 h

Soirée d'information :
8 novembre 2001, à 19 h 30

Commission scolaire de Montréal

Vous souffrez de CONSTIPATION CHRONIQUE ?

Voici le numéro à composer
1 888 904-4444

Communiquez avec nous -

vous êtes peut-être admissible à une importante étude clinique évaluant l'innocuité et l'efficacité d'un médicament oral expérimental destiné à traiter la constipation chronique.

Si vous avez 18 ans et plus et que vous souffrez de constipation chronique depuis les 6 derniers mois, vous pourriez être admissible à cette étude.

Les participants n'auront pas à payer les examens nécessaires, ni les médicaments à l'étude.

Les maîtrises et doctorat de l'ÉTS

Le génie pour l'industrie

- Maîtrise en génie aérospatial*
- Maîtrise en génie de la construction
- Maîtrise en génie de la production automatisée
- Maîtrise en génie électrique
- Maîtrise en génie logiciel
- Maîtrise en génie mécanique
- Maîtrise en technologie des systèmes
- Maîtrise ès sciences (technologie de l'information)
- Doctorat en génie

*Programme conjoint en instance d'approbation

École de technologie supérieure
1100, rue Notre-Dame Ouest
Montréal (Québec) H3C 1K3
Téléphone : (514) 396-8888
admission@etsmtl.ca
www.etsmtl.ca

Université du Québec
École de technologie supérieure

Perdu dans l'univers financier ?

Laissez-nous vous guider.

Groupe Investors
DES SOLUTIONS À VOTRE MESURE™

Demandez votre exemplaire du livre 32 stratégies de planification financière

1 866 525-Investors (4683)

297/2634

297/2631A

MICHEL GIRARD > FINANCES PERSONNELLES

mgirard@lapresse.ca

2,4 millions de « sans-impôt » au Québec

Voici un chiffre qui en surprendra plusieurs. Il y a 2,4 millions de personnes qui ne paieront pas un cent d'impôt au Québec l'an prochain. Cela représente 43 % des 5,5 millions de personnes qui produisent une déclaration de revenu au Québec.

Conséquemment, il reste seulement 3,1 millions de personnes pour se partager la note d'impôt provincial sur le revenu des particuliers, une note qui devrait atteindre l'an prochain 15,7 milliards de dollars.

La population du Québec gravis

CEUX QUI NE PAIENT PAS D'IMPÔT PROVINCIAL	
Catégorie	Plafond de revenu exempté d'impôt
Couple ayant un enfant	
> Un revenu de travail	32 343 \$
> Deux revenus de travail	33 532 \$
Couple ayant deux enfants	
> Un revenu de travail	34 487 \$
> Deux revenus de travail	36 126 \$
Famille monoparentale ayant un enfant	24 875 \$
Couple de moins de 65 ans sans enfant	
> Un revenu de travail	22 100 \$
> Deux revenus de travail	22 100 \$
Couple de 65 ans ou plus	28 511 \$
Célibataire de moins de 65 ans	
> Vivant seul	12 400 \$
> Partageant un logement	11 050 \$
Célibataire de 65 ans ou plus	
> Vivant seul	16 400 \$
> Partageant un logement	15 050 \$

Note: Pour les ménages à deux revenus de travail, l'un des conjoints gagne 60% du revenu familial et l'autre 40%. Le revenu des retraités comprend la pension de la Sécurité de la vieillesse, le supplément de revenu garanti et les revenus tirés

Source: Ministère des Finances du Québec

actuellement autour de 7,4 millions d'habitants. C'est donc dire que 58 % de la population québécoise dépend carrément des impôts payés par les 3,1 millions de personnes gagnant un revenu suffisamment élevé, aux yeux du gouvernement provincial, pour être imposé.

Modèle québécois

Le Québec a la réputation d'être la province qui « impose » à ses contribuables la plus gourmande des structures d'imposition.

Cette mauvaise réputation n'est pas surfaite, sauf pour les gens à faibles revenus. À preuve, les 2,4 millions de personnes, qui, grâce à mille et une mesures fiscales et crédits d'impôt, ne versent pas un cent d'impôt provincial.

Dans le tableau ci-contre, vous trouverez les diverses catégories de ménages qui bénéficient d'une exemption totale d'impôt et ce, jusqu'à un revenu donné.

Exemple : un couple, avec un enfant, un revenu de travail, ne paiera pas un cent d'impôt au Québec s'il gagne 32 343 \$ ou moins.

Regardons du côté de la famille monoparentale, avec un enfant. Elle sera exemptée d'impôt provincial si son revenu brut est de 24 875 \$ ou moins.

Le célibataire de moins de 65 ans, qui vit seul dans un logement, voit son revenu exempter d'impôt s'il gagne un revenu inférieur à 12 401 \$.

Quand on regarde de près les diverses catégories de ménages et le niveau des revenus bénéficiant d'une exemption totale d'impôt provincial, on admettra que c'est bien la moindre des choses de ne pas payer d'impôt quand on gagne si peu d'argent.

Cela étant dit, le gouvernement du Québec se retourne de bord et il se reprend sur le dos de ses contribuables à revenus plus élevés.

De là sa réputation de « charger » de



POUR RETROUVER
LES TEXTES DES CHRONIQUEURS
www.cyberpresse.ca/chroniqueurs

lourds impôts à ses vaches à lait de contribuables.

Comparaison provinciale

Dans une analyse qu'il a lui-même préparée, le ministère des Finances a calculé l'écart de fardeau fiscal qui existe présentement entre le

Québec et les autres provinces.

Pour ce faire, les experts de la ministre Pauline Marois ont appliqué la structure d'imposition des autres provinces au Québec.

Voici le montant d'impôt que les contribuables du Québec économiseraient si on appliquait la structure d'imposition de chacune des provinces suivantes :

- > Ontario : 4,2 milliards
- > Alberta : 4,9 milliards
- > Colombie-Britannique : 4,6 milliards
- > Nouvelle-Écosse : 1,5 milliard
- > Nouveau-Brunswick : 1,1 milliard
- > Île-du-Prince-Édouard : 998 millions
- > Manitoba : 587 millions
- > Saskatchewan : 1,1 milliard
- > Terre-Neuve : 1,8 milliard

Ce qui donne un écart moyen de 2,3 milliards entre le montant des impôts actuellement versés par les contribuables québécois selon le modèle Québec et le montant qu'ils verseraient si on appliquait la structure d'imposition des autres provinces.

Prenons la province de l'Ontario.

Si Québec appliquait la structure d'impôt ontarienne, les 3,1 millions de contribuables vaches à lait du Québec paieraient 4,2 milliards de moins d'impôts qu'actuellement.

Mais cessons de rêver !

Et consolons-nous avec le coût de la vie qui est tout de même moins cher au Québec,

CONTRIBUABLES EXEMPTÉS D'IMPÔT PROVINCIAL	
Catégorie	Nombre
Couple avec un enfant ou plus	572 000
Famille monoparentale avec un enfant ou plus	133 000
Couple de moins de 65 ans sans enfant	417 000
Couple de 65 ans ou plus	346 000
Célibataire de moins de 65 ans	651 000
Célibataire de 65 ans et plus	268 000
TOTAL	2 387 000

Source: Ministère des Finances du Québec
surtout par rapport à Toronto.

Il est vrai qu'au Québec, les charges fiscales exigées des contribuables payeurs sont plus lourdes que partout ailleurs au Canada.

Mais bon... cela fait maintenant plusieurs années que le gouvernement du Québec multiplie les efforts pour réduire le fardeau fiscal de ses contribuables.

Y parviendra-t-il un de ces jours ?

Pas sûr ! Le fiscaliste Yvon Cyrenne, de Raymond Chabot Grant Thornton, y voit un problème majeur : le nombre de familles pauvres au Québec lui apparaît disproportionnellement trop élevé par rapport au nombre de ménages relativement bien nantis.

La solution ? Il faudrait que le Québec connaisse toute une croissance économique pour aider ses familles pauvres à sortir de la dèche. Et cela passe, dit-il, par une réduction des charges fiscales aux entreprises.

Ce qui va à l'encontre de la vision des syndicats et des groupes sociaux : ils trouvent que les entreprises ne paient pas assez d'impôt.

Reste le gouvernement fédéral. Versera-t-il au Québec des transferts d'impôt plus généreux ? Réponse dans le prochain budget Martin, au début de décembre.

Guy Chevrette et l'industrie préparent déjà les travaux

LAURIER CLOUTIER

LE MINISTRE des Transports, Guy Chevrette, et l'industrie de la construction préparent déjà les chantiers du printemps prochain.

Transports Québec a tenu hier un sommet des principaux intervenants dans le but d'accélérer la réalisation des travaux et au meilleur coût, confirme Johanne Desrochers, directrice générale de l'Association des ingénieurs-conseils. Le sommet avait été convoqué avant le budget Marois car le premier ministre, Bernard Landry, avait déjà donné à Guy Chevrette le mandat de planifier la réfection du réseau routier.

La commande est lourde. Le budget Marois consacre 2,4 milliards de dollars à divers travaux d'infrastructures municipales et de routes que Québec veut avancer. Il y a des obstacles à franchir.

L'industrie québécoise du génie-conseil souhaite ainsi qu'Ottawa emboîte le pas le plus vite possible et injecte à son

tour 350 millions dans le programme Infrastructures Canada-Québec. Plusieurs projets risquent d'être reportés tant que le fédéral ne lèvera pas l'incertitude sur sa participation, déclare Johanne Desrochers. Des projets tomberont à l'eau si le budget fédéral du 11 décembre ne confirme pas la participation d'Ottawa.

Il faut d'autant plus planifier et coordonner les ressources que Florencia Juncas Adenot, présidente de l'Agence métropolitaine des transports, a déjà annoncé 2 milliards de dollars de travaux, tandis que la Corporation d'hébergement doit se charger des chantiers hospitaliers et le ministère de l'Éducation, de ceux du réseau scolaire, souligne Johanne Desrochers. L'Agence métropolitaine a déjà accordé des contrats pour l'étude d'un train sur l'estacade du pont Champlain et pour le chantier du métro de Laval.

Le ministre Chevrette a de son côté lancé deux appels d'offres pour mesurer la circulation et élaborer le financement pour le prolongement de l'autoroute 25

entre Anjou et Laval. Le printemps prochain, un autre appel d'offres permettrait de mesurer l'intérêt du secteur privé pour la construction et l'exploitation de ce tronçon de la 25, souligne M^{me} Desrochers. Par contre, le prolongement de la 30 entre Candiac et Vaudreuil attend la participation d'Ottawa. La directrice générale ne sait pas où en est l'éventuel chantier de la 35, entre Saint-Jean et les États-Unis, dans le cadre du corridor commercial Québec-New York, qui doit être dévoilé ce mois-ci.

Dispose-t-on vraiment des ressources nécessaires pour concrétiser tout ça maintenant ? Les ingénieurs approchent une situation de plein emploi, tout comme les travailleurs de la construction.

Ça ira, dit Johanne Desrochers, mais il faut attirer plus de jeunes dans le secteur du génie civil. Il faut augmenter la formation et la mobilité de la main-d'œuvre en plus d'améliorer la souplesse du secteur, conclut Richard Goyette, directeur général adjoint de la FTQ Construction.

Le budget Marois « ne passe pas le test » de Montréal

LAURIER CLOUTIER

LA CHAMBRE de commerce du Montréal métropolitain attend la ministre des Finances, Pauline Marois, de pied ferme à sa tribune, jeudi prochain, car son budget « ne passe pas le test », selon la chambre.

La région de Montréal avait besoin de mesures d'urgence pour contrer immédiatement l'impact des attentats du 11 septembre, déclare Luc Labonté, vice-président principal de la chambre.

« Montréal est beaucoup plus touchée que les autres régions par les événements du 11 septembre et s'attendait à des mesures immédiates de relance. » Les exportations sont frappées de plein fouet et la région compte plus de 5000 exportateurs, soit 70 % de ceux de l'ensemble du Québec. Les exportations génèrent 50 % des nouveaux emplois, estime Luc Labonté.

L'aéronautique et le tourisme d'affaires souffrent également du déclin économique accentué par les attentats. La ministre Marois n'a toutefois pas reconnu le rôle moteur de Montréal dans l'économie du Québec.

Montréal compte maintenant sur « un train de mesures » de relance qui pourrait être adoptées à l'extérieur du cadre budgétaire, dit le vice-président Labonté.

L'économie dans les régions sera favorisée, croit le ministre Gilles Baril

NORMAN DELISLE
Presse Canadienne

QUÉBEC — Plusieurs mesures du budget de Pauline Marois contribueront à la relance de l'économie dans les régions, estime le ministre québécois responsable du dossier, Gilles Baril.

Son enthousiasme n'est cependant pas partagé par la porte-parole de l'opposition libérale, Nathalie Normandeau, députée de Bonaventure, qui croit plutôt que le budget « ne répond pas aux attentes des régions ».

M. Baril a dressé hier la liste des mesures budgétaires intéressantes pour les régions. La principale est la prolongation du programme appelé « FAIRE », un programme qui débloque de l'aide financière pour des projets majeurs en régions.

M^{me} Marois a annoncé l'injection de 350 millions de dollars en deux ans dans ce programme. Il est prolongé jusqu'en mars 2005.

Une nouvelle société d'État, la Financière du Québec, sera créée pour prêter directement aux entreprises. « La Financière pourra répondre directement aux besoins financiers des entreprises, notamment sous forme de prêts de capitalisation pour les entreprises d'économie sociale et les coopératives », a dit le ministre Baril.

Trois PME sur cinq en région ne paieront plus la taxe sur le capital à partir de janvier 2003.

Par ailleurs, 30 millions seront réinvestis dans la modernisation des usines de pâtes et papiers.

Enfin, le programme RénoVillage, pour les rénovations domiciliaires en milieu rural, reçoit des crédits additionnels de 16 millions, et 18 millions supplémentaires seront consacrés à l'embellissement des villages.

Mais la porte-parole libérale, Nathalie Normandeau, a dénoncé la « stratégie électorale » qu'elle croit avoir décelée dans le budget Marois.

« On se rend compte chaque jour qu'on n'a pas un ministre des Régions, mais un ministre des Élections », a dit la députée de Bonaventure.

M^{me} Normandeau a notamment reproché au budget Marois de n'avoir mis en place aucune mesure pour faire face à la crise qui menace l'industrie du bois-d'œuvre, après que les États-Unis eurent imposé des droits additionnels sur les exportations de bois plus tôt cette semaine.

La députée a aussi déploré que la politique de la ruralité, promise depuis de nombreuses années par le gouvernement du Parti québécois, n'ait toujours pas été dévoilée.

Elle a cité les dirigeants de la Fédération québécoise des municipalités et ceux de l'Association des centres locaux de développement du Québec qui, tous, ont dénoncé l'« insuffisance » des mesures mises en place pour le monde rural.

Le gouvernement fédéral félicite Pauline Marois

ISABELLE DUCAS
Presse Canadienne

OTTAWA — Le secrétaire parlementaire du ministre des Finances, John McCallum, a félicité Pauline Marois pour son budget, mais il refuse de dire si le budget fédéral du mois prochain contiendra des mesures similaires pour stimuler l'économie.

« Je félicite la ministre des Finances du Québec pour son budget de jeudi qui a ajouté 3 milliards de dollars, a souligné le secrétaire parlementaire, en répondant à une question du Bloc québécois à la Chambre des communes. Il faut que les gouvernements canadiens travaillent tous ensemble dans ces temps difficiles. »

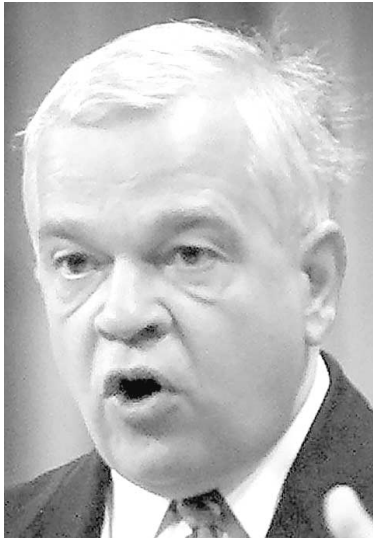
En l'absence du ministre fédéral des Finances Paul Martin, M. McCallum n'a cependant pas voulu dire comment le budget fédéral, qui sera déposé au début de décembre, soutiendra l'économie.

Des pressions de plus en plus fortes s'exercent sur M. Martin pour qu'il délie les cordons de la bourse, afin de dissiper la grisaille qui s'installe sur le front économique.

Hier, une centaine d'économistes ont fait parvenir au ministre des Finances une lettre commune dans laquelle ils demandent que le gouvernement augmente les dépenses publiques pour stimuler la création d'emplois et rétablir la confiance des consommateurs et des entreprises.

« Il est maintenant clair que, sans autre intervention du gouvernement sur les politiques, les perspectives économiques continueront de se détériorer », écrivent ces économistes, qui représentent plusieurs associations économiques, des instituts de recherche et des syndicats.

Depuis qu'il a annoncé son intention de déposer un



John McCallum

Photo PC

budget, M. Martin a répété qu'il entendait surtout s'en servir pour faire état des dépenses liées aux mesures de sécurité accrues et à l'effort militaire du Canada pour combattre le terrorisme. Le ministre des Finances affirme que la baisse des taux d'intérêt, décrétée par la Banque du Canada, est suffisante pour fouetter la consommation et avoir un effet positif sur l'économie.

« Nous croyons fortement que ces baisses ne sont pas, par elles-mêmes, suffisantes », répondent les économistes dans leur lettre. Ils demandent une baisse supplémentaire des taux d'intérêt, de nouveaux programmes gouvernementaux et des mesures fiscales.

Sans spécifier le montant qui devrait être investi, les économistes citent la stratégie adoptée par le gouvernement américain, qui prévoit des mesures économiques équivalant à 1 % de son produit intérieur brut (PIB). Pour le Canada, cela représenterait 1 milliard de dollars.

Le Bloc québécois, qui talonne Paul Martin avec des demandes similaires depuis plusieurs semaines, a exhorté encore hier le gouvernement fédéral à utiliser « son immense marge de manœuvre » pour contrer le ralentissement économique.

« Alors que sa marge de manœuvre est limitée, la ministre des Finances du Québec n'a pas hésité à agir », a lancé le député bloquiste Bernard Bigras.

John McCallum a répondu que cette « immense marge de manœuvre » dont parle le Bloc n'existe pas. Le surplus fédéral, qui était l'an dernier de 17 milliards, se situerait maintenant entre 6 et 8 milliards.

Tant mieux, a ajouté M. McCallum à sa sortie des Communes, si le Québec peut se permettre les mesures adoptées. « Et en même temps, on espère que (la province) restera dans un état de budget équilibré », a-t-il souligné.

Les exportateurs utilisent plus la SEE comme bouée de sauvetage

Recul de 30 milliards de dollars des exportations du Canada

LAURIER CLOUTIER

Les exportateurs du Québec utilisent davantage qu'auparavant les services de la Société pour l'expansion des exportations (SEE) afin de sécuriser leurs transactions, même aux États-Unis, en raison de l'impact des attentats du 11 septembre et de l'arrivée de la récession.

Si les risques augmentent, les affaires baissent aussi. Les exportateurs canadiens verront leurs expéditions chuter d'au moins 30 milliards de dollars cette année, a déclaré à *La Presse* hier Stephen S. Poloz, vice-président et économiste en chef de la SEE. La part du Québec atteindra 9 milliards, selon Paul-A. Huot, président des Manufacturiers et exportateurs du Québec.

La SEE a plus de 6000 exportateurs clients

au Canada cette année et ceux du Québec sont « sur-représentés », a souligné Stephen Poloz. Il sortait hier d'une rencontre avec des exportateurs locaux où il en a profité pour répondre à leurs inquiétudes.

Le nombre d'exportateurs clients a déjà augmenté de 10 % l'an dernier et, cette année, malgré une chute du volume d'exportations dans une économie en déclin, la demande des compagnies augmente encore pour de l'assurance de paiements des expéditions canadiennes et pour des financeurs d'importateurs qui passent des commandes au Canada. La SEE participe à des transactions annuelles de 45 milliards, dont 66 % en assurance.

Les États-Unis, très risqués

Les États-Unis est le pays le plus à risque pour la SEE. Le Canada exporte plus de 40 % de sa production aux États-Unis dans 85 % des cas. De son côté, la SEE réalise plus de 35 % de ses affaires sur des exportations aux États-Unis. C'est un faible niveau,

malgré tout, parce que les exportateurs canadiens croient, à tort, « qu'il n'y a pas de problème » à faire des affaires dans sa cour arrière, avec des géants comme Wal-Mart, dit Stephen Poloz. Pourtant la SEE accuse « la plupart de ses pertes en assurance aux États-Unis. C'est le pays le plus dangereux, statistiquement, pour la SEE ».

Chez nos voisins du Sud, faire faillite fait normalement partie des affaires. Ils vivent dans un environnement où il est plus facile de déclarer faillite, dit l'économiste. Le marché est très concurrentiel, sinon coupe-gorge. Depuis le 11 septembre s'ajoute le risque d'une dure récession.

Le coût des services de la SEE n'augmenterait pas pourtant, assure le vice-président, car elle peut diversifier ses risques grâce à son volume. Il n'y a pas une région américaine en particulier qui est plus à risque. Ça dépend plutôt des secteurs d'activité. Le commerce de détail représente déjà plus de risques et l'exportateur paiera alors plus cher

LES OBLIGATIONS

GOUVERNEMENT DU CANADA					
Émetteur	Coupon	Échéance	Prix	Rend.	Var.
Canada	9,75	1 Déc 01	100,47	2,61	0,01
Canada	5,50	1 Sept 02	102,59	2,27	+0,01
Canada	6,00	1 Déc 02	101,85	2,65	+0,01
Canada	5,25	1 Sept 03	104,26	2,82	+0,05
Canada	7,50	1 Sept 03	109,05	2,95	+0,05
Canada	6,50	1 Juin 04	107,89	3,27	+0,04
Canada	5,00	1 Sept 04	104,23	3,41	+0,03
Canada	9,00	1 Déc 04	115,72	3,54	0,00
Canada	6,00	1 Sept 05	107,44	3,87	+0,01
Canada	8,75	1 Juin 06	117,76	3,97	+0,04
Canada	7,00	1 Déc 06	112,00	4,33	-0,18
Canada	7,25	1 Juin 07	116,89	4,44	-0,22
Canada	6,00	1 Juin 08	107,38	4,67	-0,38
Canada	5,50	1 Juin 09	104,10	4,84	-0,45
Canada	9,50	1 Juin 10	131,75	4,91	-0,53
Canada	9,00	1 Mars 11	120,07	5,01	-0,68
Canada	6,00	1 Juin 11	107,40	5,01	-0,62
Canada	10,25	15 Mars 14	145,77	5,18	-1,03
Canada	9,75	1 Juin 21	151,42	5,44	-1,59
Canada	8,00	1 Juin 23	130,96	5,52	-1,50
Canada	8,00	1 Juin 27	134,14	5,49	-1,45
Canada	5,75	1 Juin 29	104,80	5,41	-1,50
Canada	5,00	2 Juin 03	103,64	2,71	+0,05
Real Ret.	4,25	1 Déc 21	109,20	3,80	-0,34
Real Ret.	4,25	1 Déc 26	110,62	3,90	-0,40

PROVINCIAL					
Émetteur	Coupon	Échéance	Prix	Rend.	Var.
Alberta	7,75	5 Mai 03	107,34	2,70	+0,04

LES DEVISES

(PC) ū Voici les taux des devises étrangères vendredi, tels que fournis par la Banque de Montréal. Les taux sont en devise canadienne et il s'agit de nonnaux car ils fluctuent durant la journée et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	rand	\$ 0,1744
Allemagne	mark	\$ 0,7613
Arabie saoudite	riyal	\$ 0,4424
Argentine	peso	\$ 1,64761
Australie	dollar	\$ 0,8415
Autriche	schilling	\$ 0,1081
Bahamas	dollar	\$ 1,6148
Bahrein	dinar	\$ 4,3610
Barbade	dollar	\$ 0,8341
Belgique	franc	\$ 0,03672
Bermudes	dollar	\$ 1,6148
Bresil	real	\$ 0,6153
Bulgarie	lev	\$ 0,7613
Caralibes	dollar	\$ 0,6219
Chili	peso	\$ 0,00229
Chine	renminbi	\$ 0,1996
Cyproe	livre	\$ 2,5893
Colombie	peso	\$ 0,000712
Corée	won	\$ 0,001269
Costa Rica	colon	\$ 0,004885

Alberta	7,50	1 Déc 05	112,64	4,09	-0,03
B C M Fin	5,50	24 Août 08	102,39	5,05	-0,35
British Col	8,00	23 Août 05	113,52	4,11	-0,03
British Col	6,00	9 Juin 08	105,31	5,04	-0,37
British Col	8,00	23 Août 13	124,14	5,66	-0,77
Hydro Qué.	5,70	18 Juin 29	94,44	6,11	-1,25
Hydro Qué.	7,50	1 Juin 04	103,75	3,40	-0,04
Hydro Qué.	8,50	15 Août 05	115,15	4,11	-0,03
Manitoba	11,00	15 Août 20	152,69	6,20	-1,25
Manitoba	5,75	2 Juin 08	103,98	5,03	-0,37
N Brunswick	7,75	22 Déc 25	119,83	6,15	-1,40
N Brunswick	8,38	26 Août 02	104,72	2,38	-0,04
N Brunswick	5,70	2 Juin 08	103,43	5,07	-0,37
N Brunswick	6,00	27 Déc 17	100,93	5,90	-1,13
NwIndon	6,15	17 Jan 06	97,78	6,32	-1,23
Nva Scotia	6,00	1 Juin 27	103,54	6,31	-1,27
Ontario	7,50	19 Août 06	112,56	2,20	-0,05
Ontario	6,13	12 Sept 07	106,88	4,76	-0,25
Ontario	6,25	25 Août 28	102,21	6,08	-1,31
Ontario	6,50	8 Mars 29	108,28	6,02	-1,37
Ontario	5,38	2 Juin 03	103,94	2,78	+0,05
Hydro Ont.	7,75	3 Nov 05	113,12	4,14	-0,03
Hydro Ont.	5,60	2 Juin 08	103,43	4,98	-0,37
Hydro Ont.	6,45	31 Mars 13	119,11	5,20	-0,79
Hydro Ont.	8,50	26 Mai 25	130,01	6,08	-1,49
Hydro Ont.	8,25	22 Juin 26	127,44	6,08	-1,50
Hydro Ont.	8,50	27 Oct 15	124,31	5,91	-0,97
P E I	6,00	3 Oct 07	105,37	4,93	-0,25
P E I	8,50	27 Oct 15	124,31	5,91	-0,97
Québec	5,28	1 Avril 02	101,12	2,28	0,00
Québec	6,50	1 Oct 07	108,34	4,85	-0,23
Québec	6,00	1 Oct 29	96,64	6,25	-1,19
Sask.	7,50	15 Août 05	112,31	4,20	-0,03
Sask.	5,50	2 Juin 08	102,57	5,03	-0,36
Sask.	8,75	30 Mai 25	132,28	6,14	-1,50

Cuba	peso	\$ 1,6148
Danemark	couronne	\$ 0,2008
Egypte	livre	\$ 0,3864
Em.A.U.	dinar	\$ 0,4476
Espagne	peseta	\$ 0,00902
États-Unis	dollar	\$ 1,5917
Europe	euro	\$ 1,4376
Fidji	dollar	\$ 0,7337
Finlande	mark	\$ 0,2513
France	franc	\$ 0,2279
Grèce	drachme	\$ 0,004483
Guyane	dollar	\$ 0,009133
Haiti	gourde	\$ 0,0651
Hongrie	forint	\$ 0,00585
Inde	roupie	\$ 0,0352
Indonésie	roupie	\$ 0,000162
Irlande	livre	\$ 1,8944
Israël	shekel	\$ 0,3852
Italie	lire	\$ 0,000774
Jamaïque	dollar	\$ 0,0367
Japan	yen	\$ 0,01308
Koweït	shilling	\$ 0,00208
Kyent	dollar	\$ 1,4562
Liban	livre	\$ 0,001087
Malaisie	ringgit	\$ 0,4435
Maroc	peso	\$ 0,1448
Mexique	peso	\$ 0,1834

Norvège	couronne	\$ 0,1872
Nouvelle-Zélande	dollar	\$ 0,8886
Pakistan	roupie	\$ 0,0278
Pays-Bas	florin	\$ 0,6768
Pérou	sol	\$ 0,4793
Pologne	zloty	\$ 0,0317
Portugal	escudo	\$ 0,000529
Rép. dominicaine	peso	\$ 0,00718
Rép. tchèque	coronnes	\$ 0,0444
Roumanie	leu	\$ 0,0000529
Royaume-Uni	livre	\$ 2,3279
Russie	rouble	\$ 0,0553
Singapour	dollar	\$ 1,3606
Slovaquie	coronnes	\$ 0,0342
Slovenie	coronnes	\$ 0,006799
Sri Lanka	roupie	\$ 0,01785
Suède	coronnes	\$ 0,1569
Suisse	franc	\$ 1,0093
Taiwan	dollar	\$ 0,0477
Thaïlande	baht	\$ 0,0368
Trinité-Tobago	dollar	\$ 1,2756
Turquie	livre	\$ 0,0000106
Ukraine	dinar	\$ 0,3101
Venezuela	bolivar	\$ 0,00221

Les cotes sont en devises canadiennes.

L'OR

(AP) — Cours de l'or vendredi en dollars US par once, sur les cinq principales places financières

Hong Kong:.....	(\$280,05)/(\$1,20)	CUIVRE (catégorie-A-)	
Londres:.....	(\$280,10)/(\$stable)	Comptant	1334,5-1335,5
Paris:.....	(\$ferme)/(\$n.disc.)	3 mois	13565-13575
Zurich:.....	(\$279 55)/(\$—0,15)	15 mois	1415-1425
(PC)-L'or cotait à 445 \$ CAN à l'ofre (279 50\$ US) et 447 \$ CAN à la demande (280 50\$ US) hier à la clôture chez Thomas Cook, courtier en métaux précieux et devises étrangères.		Ventes (tonnes métriques)	
			67 880 (81 187)
		PLOMB	
		comptant	476-477
		3 mois	479-480
		15 mois	488-490
		Ventes (tonnes métriques)	

L'ARGENT

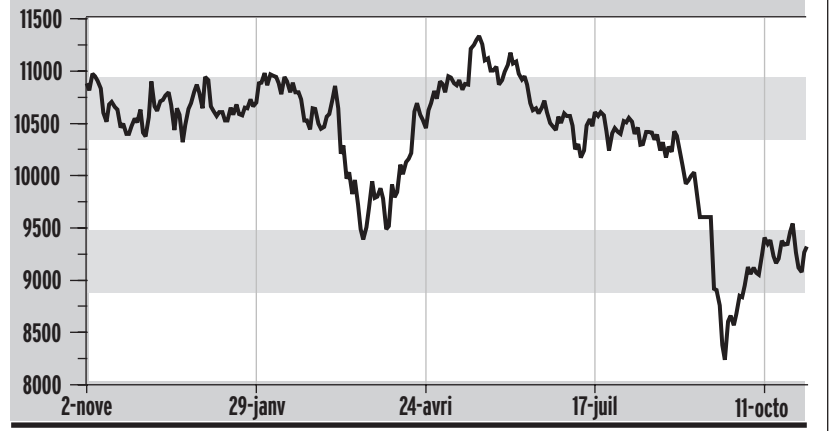
Les courtiers londoniens ont baissé vendredi le prix de l'argent de \$0,0100 cents américains par rapport à l'ouverture de la veille

Vendredi: \$ 4 2200	
MONTREAL — Handy & Harman évaluaient mercredi le prix de l'argent canadien à \$ 6 854 (—0,31%)	
l'once roy.	
NEW YORK — Handy & Harman évaluaient mercredi le prix de l'argent américain à \$ 4 135 (—0,09%)	
l'once roy.	

LE PÉTROLE

NEW YORK (AP) Prix par baril en \$ US		
	Vendredi	Jeudi
Saudi Arabian light	18,01	18,56
North Sea Brent	19,19	19,07
West Texas Intermediate	20,18	20,38

DOW JONES



Fruit of the Loom trouve un acheteur

Presse Canadienne

TROIS-RIVIÈRES – La firme américaine Berkshire Hathaway a annoncé qu'elle était sur le point d'acquérir Fruit of the Loom, au coût de 835 millions de dollars. Berkshire Hathaway est une propriété du multimilliardaire Warren Buffett.

Cette acquisition n'aura pas nécessairement d'impact sur l'avenir de l'usine trifluvienne, selon M^e Jean Boulet, président du Centre local de développement de Francheville.

« On n'a pas eu de pourparlers avec cette entreprise (Berkshire Hathaway). C'est prématuré de parler d'impact potentiel pour l'avenir de l'entreprise, ici, à Trois-Rivières », a-t-il mentionné, jeudi.

En mai 2001, les 650 travailleurs de l'usine Fruit of the Loom à Trois-Rivières ont appris qu'elles étaient mises à pied. Les dernières ont perdu leur emploi à la fin du mois de septembre.

Discussions toujours en cours

M. Boulet assure que les discussions avec le groupe Ranka sont toujours en cours. « Les pourparlers progressent toujours. Les pourparlers d'affaires avec les instances gouvernementales appropriées se poursuivent dans un contexte tout à fait normal, et c'est ce dossier qui peut éventuellement avoir un impact sur l'avenir des installations et des ressources humaines qui sont à Trois-Rivières. »

Selon M. Boulet, ce dossier devrait connaître un dénouement « dans un avenir plus ou moins prévisible ».

Il faut dire que les attentats aux États-Unis et le ralentissement économique sont venus quelque peu brouiller les cartes. « La conjoncture économique qui est associée aux attentats du 11 septembre rend à peu près n'importe quel investisseur potentiel plus réservé et c'est le cas pour celui qui nous intéresse à Trois-Rivières. Il a analysé ses marchés, il a analysé ses priorités de développement à la lumière de la nouvelle conjoncture économique des événements du 11 septembre. Mais il est certain que ce dossier est toujours actif et il suit son cours normal », a-t-il ajouté.

Loi sur la faillite

Rappelons que le géant Fruit of the Loom a eu recours à la loi fédérale sur la faillite en décembre 1999 pour demander la protection à un tribunal du Delaware contre ses créanciers. Ce tribunal pourrait d'ailleurs donner la chance à d'autres entreprises d'offrir un meilleur prix pour Fruit of the Loom. Si personne ne semble intéressé, il semble bien que rien ne pourra empêcher Warren Buffett, dont la fortune est évaluée à 32 milliards, d'acquérir l'entreprise.

Reportage-publicitaire

Placements « offshore » ou maximiseur d'investissements

Depuis quelques années, la popularité des comptes « offshore » a bondi de manière significative. La plupart des spécialistes dans le domaine des paradis fiscaux parlent de « pays à la fiscalité très faible ou avantageuse », ce qui revient au même.

Quels sont les plus grands centres financiers du monde? Nombreux sont ceux qui nommeront New York, Londres, Tokyo et Hong Kong. Mais combien de personnes sauront donner le nom du cinquième? Ce sont les îles Caïmans (capitale Georgetown). C'est du moins ce que prétend leur gouvernement sur son site Internet. Il est vrai que d'énormes sociétés, dont des fonds spéculatifs comme Long-term Capital Management (LTCM), ont officiellement leur siège social dans les îles. Les autorités de tutelle des banques américaines confirment que les dépôts bancaires dans cet archipel ont atteint 500 milliards de dollars, soit le double d'il y a quatre ans et plus que le total des sommes déposées dans le district sous le contrôle de la Réserve fédérale de New York. Cela représente 14 millions de dollars pour chaque homme, femme ou enfant vivant dans l'archipel. La communauté financière locale est composée de 575 banques et sociétés de gestion de portefeuille. Plus de 20 000 entreprises ont déposé leurs statuts dans les Caïmans.

Plusieurs pays dont la Jamaïque, les Bermudes, Bahamas, Grenades, Aruba, Panama, Maldives, Seychelles, Dublin, sont de véritables paradis fiscaux où aucun impôt n'est perçu sur les revenus de placements! Il est vrai que l'on peut investir des capitaux dans ces pays tout en générant des revenus d'intérêts importants et ce, sans impôt local. Il faut par contre être informé des avantages et inconvénients liés à de telles structures fiscales.

Plusieurs avantages sont liés aux entreprises dont le siège social est établi dans ces pays. Cependant, le point qui nous intéresse est l'épargnant qui a accumulé un capital intéressant qui décide de le placer à l'étranger, croyant que son capital générera des revenus d'intérêts gigantesques et ce, net d'impôts.

Plusieurs personnes mal informées seront très déçues car plusieurs questions n'ont pas été clairement expliquées de la part des intervenants dans ce domaine.

- 1- Lors de mon décès, qu'advientra-t-il du règlement de succession d'après les lois applicables à ce pays?
- 2- Dois-je déclarer au Canada les revenus gagnés à l'étranger?
- 3- Le capital investi est-il garanti par l'institution financière?
- 4- Quelles sont les pénalités ou amendes auxquelles certains peuvent faire face?
- 5- Potentiel de profit vs risque?

Le sénateur américain Janis Levin montre qu'il existe plus de 1,1 million de banques et sociétés « offshore », alors que seuls 6000 contribuables états-uniens ont déclaré avoir des comptes « offshore » dans leur déclaration de revenus (Chicago Tribune, 20 juillet 2001).

Premièrement, tous les revenus doivent être déclarés. Pour déterminer le revenu d'un contribuable pour une année d'imposition, pour l'application de la présente partie, les calculs suivants sont à effectuer:

- a) Le calcul du total des sommes qui constituent chacune le revenu du contribuable pour l'année (autre qu'un gain en capital imposable résultant de la disposition d'un bien) dont la source se situe au Canada ou à l'étranger, y compris.

Deuxièmement, tous les revenus doivent être déclarés sur le formulaire prescrit selon l'article 150. Sous réserve du paragraphe (1.1), une déclaration de revenu sur le formulaire prescrit et contenant les renseignements prescrits doit être présentée au ministre, sans avis ni mise en demeure, pour chaque année d'imposition d'un contribuable. Voir T1135 (Bilan de vérification du revenu étranger).

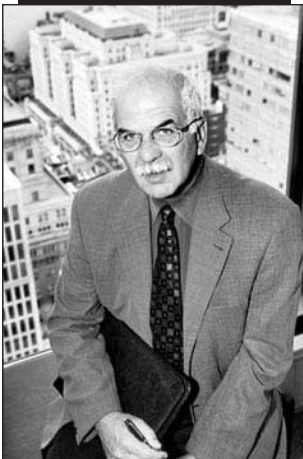
Troisièmement, déduit de déclaration de revenu. Selon l'article 162, une pénalité égale à 5% de l'impôt payable plus 1% de cet impôt impayé par le nombre de mois entiers jusqu'à concurrence de 12.

Quatrièmement, faux énoncés ou omissions. Selon l'article 163(2): Toute personne qui, sciemment ou dans des circonstances équivalant à faute lourde, fait un faux énoncé ou une omission dans une déclaration, un formulaire, un certificat, un état ou une réponse (appelé « déclaration » au présent article) rempli, produit ou présenté, selon le cas, pour une année d'imposition pour l'application de la présente loi, ou y participe, y consent ou y acquiesce, est passible d'une pénalité égale, sans être inférieure à 100%, à 50% du total des montants.

L'investisseur doit donc déclarer tout revenu réalisé à l'étranger, ce qui a pour effet de diminuer l'engouement d'investir des capitaux à l'étranger.

Existe-t-il des produits où les revenus d'intérêts peuvent être déduits?

Le produit le plus populaire est le réer, par contre, nous sommes limités au montant permis par les ministères et de plus, lors des retraits, les factures d'impôt suivront. Néanmoins, le réer est à la portée de tous et est le principal abri fiscal des Canadiens. Avec les années, les réers se sont raffinés et sont devenus le principal outil de planification de retraite.



Guy Bigaouette, c.s.f., prés.

Maximiseur d'investissements

Pour les gens plus fortunés, d'autres abris fiscaux sont à leur portée et surpassent de loin les comptes à l'étranger et les réers. D'une part, le capital d'investissement peut provenir du dirigeant de l'entreprise et/ou directement de celle-ci. D'autre part, nous ne sommes pas liés à des maximums ou plafonds d'investissements. Le maximiseur d'investissement est un abri fiscal offert par certaines compagnies d'assurance. Personnellement, je préfère que mes capitaux soient entre les mains de compagnies d'assurance importantes plutôt que dans les mains de certaines petites banques étrangères dont les garanties sont très limitées.

Caractéristiques de maximiseur

Premièrement, tous les capitaux investis sont répartis selon les directives du client, soit: dépôt à terme, obligations, fonds de placement canadiens, américains, internat

tionaux, indices de marché ou autres.

Celui-ci peut modifier sa structure de placements, réaliser un gain et ce, sans incidence fiscale. Beaucoup trop de gens ont vu leur portefeuille augmenter considérablement et ne désiraient pas encaisser les profits, compte tenu des impôts à venir. Et voilà que le marché se dégonfle et aucun bénéfice n'a été encaissé depuis 5 ans. Retour à la case départ!

Étant donné que nous sommes en présence de compagnies d'assurance, advenant votre décès, le capital versé sera le multiple de 5 à 10 fois le capital investi au départ et sera versé sans impact fiscal. L'on peut ici interpréter le fait que tous les impôts que vous avez payés au cours de votre vie seront remboursés à votre décès!

Parlons des garanties. Certaines compagnies d'assurance ont des actifs dépassant le cap de 400 milliards US, surpassant de loin certaines grandes banques canadiennes ou américaines.

Je comprends que les abris fiscaux « sans risque » se font très rares au Canada mais avant d'investir dans des banques étrangères ou pratiquement aucun avantage n'est tiré, il faudrait regarder les produits qui sont accessibles ici et qui ne comportent aucun risque. De plus, il est possible que l'impôt qui aurait dû être actuellement payable vous procure un important capital d'assurance sur la vie versé en franchise d'impôts ou advenant le cas où aucun besoin d'assurance serait nécessaire, le maximiseur d'investissements vous procurera un abri fiscal souple, garanti et très avantageux.

Il y a définitivement des coûts rattachés à ce produit, par contre, ces coûts sont minimes par rapport aux différents avantages fiscaux tirés par le titulaire.

Applications corporatives

Différentes applications corporatives sont observées lors de la mise en place de ce produit. Les besoins ou objectifs les plus souvent observés sont:

- Investissements corporatifs;
- Report d'impôt sur revenu d'intérêt;
- Augmentation du patrimoine au décès;
- Bonification de retraite du dirigeant;
- Remboursement des impôts corporatifs payés au décès;
- Capitalisation de fonds à l'abri de l'impôt;
- Produit d'investissements lié aux fondations;
- Augmentation des fonds liés aux fondations au décès;
- Dons de charité, legs;
- Transfert de patrimoine sans impact fiscal;
- Facilité du paiement des impôts de liquidation de société de gestion;
- Garantie d'emprunt;
- Etc.

Cette opération requiert des analyses minutieuses propres à chaque dossier et plusieurs critères de sélection doivent être appliqués afin de déterminer l'assureur retenu. Voici quelques critères qui doivent être étudiés.

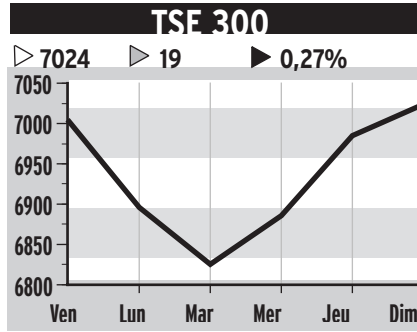
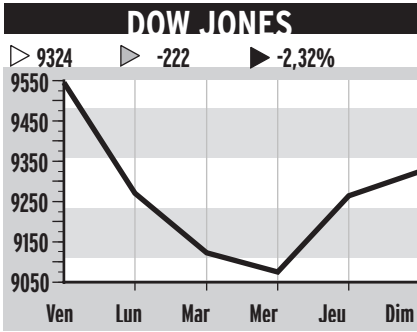
- Cotes de crédit de l'assureur tel que décrétés par les organismes spécialisés (Moody's, S/P corp., AM Best Co et autres);
- Les différents frais reliés au certificat;
- Prix de base rajusté;
- Réserve actuarielle maximum à l'impôt;
- Historique de ces placements;
- Choix des véhicules de placements;
- Bonis de fonds et d'intérêts;
- Etc.

Il est donc important que le conseiller qui sera élu soit spécialisé en la matière et que ses opérations soient centralisées à ces créneaux d'affaires car la rentabilité de votre compte dépendra non pas de l'assureur mais bien du conseiller financier qui aura élaboré une répartition d'actifs propre à votre profil d'investisseur et qui se souciera de vos besoins et désirs financiers.

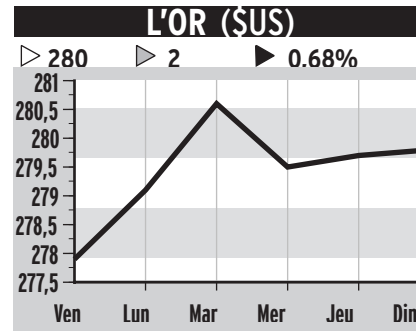
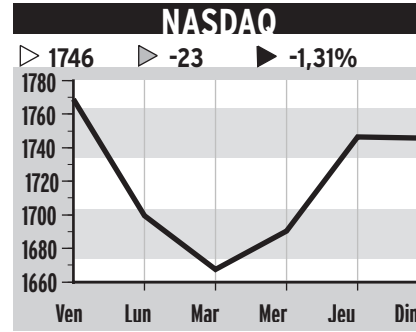
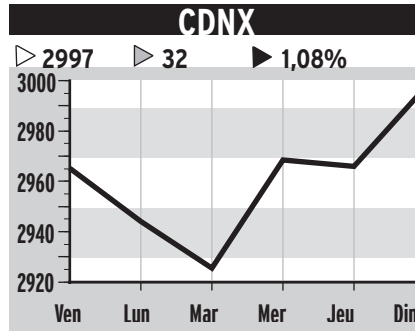
Guy Bigaouette, c.s.f., prés.
Les Assurances Guy Bigaouette & Associés inc.
1, Place Ville-Marie, bureau 2821
Montréal (Québec) H3B 4R4
Site Web: www.agb.qc.ca
Tél.: 1-514-864-5441

Produit en collaboration avec Investissement Cartier

▷ Fermeture hebdomadaire ▷ Variation hebdomadaire en %



REVUE HEBDOMADAIRE DES MARCHÉS



LA BOURSE EN BREF

CDNIX

VOLUME		
Vendredi	28 013 934	
Judi	27 517 121	

INDICES CDNIX

	Haut	Bas	Clôt	Var.
Marché(CDNIX)	2997,1	2969,7	2997,1	+31,2

FAITS SAILLANTS

	Vendredi	Judi
Actions nég.	4 760	5 320
Gains	203	205
Pertes	147	167
Inchangées	522	491

VALEURS LES PLUS ACTIVES

Valeurs	Volume	Clôt.	Var.
Visa Gld Expls.Inc.	1 136 000	0,06	−0,02
Intl. Starteck Inds	860,000	0,11	+0,03
Intl. Brooks Pte.	655 450	0,44	+0,04
Starfield Res.Inc.	651 234	0,48	+0,02
Cantex Mine Dev. Corp.	450 000	0,06	−0,01

NEW YORK

VOLUME		
Vendredi	1 108 696 870	
Judi	1 292 421 330	

INDICES DOW JONES

	Haut	Bas	Clôt	Var.
30 Ind.	9406,9	9152,9	9323,5	+59,6
20 Transp.	2274,0	2210,2	2246,6	+13,6
15 Serv.pub.	293,46	284,33	289,42	+5,43
Composés	2698,1	2622,4	2669,7	+3,19

FAITS SAILLANTS

	Vendredi	Judi
Actions nég.	3 310	3 293
Gains	1 572	2 229
Pertes	1 510	877
Inchangées	128	187
Hauts 00	82	71
Bas 00	47	64

VALEURS LES PLUS ACTIVES

Valeurs	Volume	Clôt.	Var.
Enron Corp.	28 483 100	11,30	−0,69
Provident Fin.	20 536 200	2,59	−0,61
AT&T Corp.	19 658 600	15,67	+0,63
Qwest Commun.	19 194 500	11,97	−0,03
EMC Corp.	18 688 200	13,09	+0,06
Lucent Tech.	14 838 400	6,95	+0,12
Compaq Comp.	14 347 100	9,11	−0,04

INDICES STANDARD & POOR'S

	Haut	Bas	Clôt	Var.
400 Industrielles	1265,5	1249,3	1261,9	+3,32
20 Transports	621,43	605,96	620,04	+7,73
Serv. pub.	245,25	239,27	240,37	+4,88
40 Finances	138,95	136,71	138,71	+3,10
500 Composés	1089,6	1075,5	1087,2	+0,48
100 Composés	561,53	553,28	559,99	+1,75

TORONTO

VOLUME		
Vendredi	120 817 000	
Judi	141 762 000	

INDICES DE TORONTO

	Haut	Bas	Clôt	Var.
TSE 35	469,47	462,89	469,47	+1,85
TSE100	427,03	421,18	427,03	+2,75
TSE300	7024,0	6948,6	7023,9	+39,3
S & P 60			406,67	+3,13
Aurifères			5167,9	+103,9
Les financiers			10336,0	+112,8
Métals/Minerals			3670,9	+27,41
Oil & Gas			9219,5	+3,82
Industrielles			3102,2	+3,84

FAITS SAILLANTS

	Vendredi	Judi
Actions nég.	1 191	1 187
Gains	527	510
Pertes	436	444
Inchangées	288	233
Hauts 01	29	16
Bas 01	14	20

VALEURS LES PLUS ACTIVES

Valeurs	Volume	Clôt.	Var.
Bracknell Corp.	6 823 975	0,05	−0,14
Nortel Networks	5 654 563	9,35	−0,05
Bombardier B	5 076 916	10,00	−0,10
CAE Inc.	2 945 814	7,54	−0,06
QLT Inc.	2 542 488	30,30	−5,62
Bell Cda Intl.	2 457 717	1,68	−0,25
Atibiti-Consol.	1 985 851	9,98	+0,13
Banque Toronto-Dom.	1 592 433	37,78	+0,35
Manulife Fincl Corp.	1 511 819	41,80	+0,52
Electrolufel Inc.	1 487 500	0,55	+0,03

NASDAQ

VOLUME		
Vendredi	1 724 282 900	
Judi	1 724 282 900	

INDICES NASDAQ

	Haut	Bas	Clôt	Var.
Composite	1759,6	1726,6	1745,7	−0,57
Industrielles	1235,2	1219,7	1232,3	+0,58
Banques	2003,0	11986,3	1992,4	−9,73
Assurances	2329,1	2299,7	2322,5	+16,61
Finances	2053,9	2027,3	2049,0	+11,63
Transports	1064,4	1051,2	1059,9	+5,10
Telecom.	216,51	217,18	215,68	+0,54

FAITS SAILLANTS

	Vendredi	Judi
Actions nég.	4 410	4 411
Gains	1 620	2 057
Pertes	1 917	1 479
Inchangées	873	875
Hauts 01	43	51
Bas 01	56	59

VALEURS LES PLUS ACTIVES

Valeurs	Volume	Clôt.	Var.
Sun Microsystems	81 399 400	11,44	+0,60
Cisco Systt.	71 051 700	17,26	−0,40
Intel Corp.	48 356 700	26,30	+0,36
Microsoft Corp.	40 824 600	61,40	−0,44
Juniper Networks	40 316 000	19,48	−2,40
BEA Systems Inc.	36 652 700	12,61	+0,91

LES RAPPORTS FINANCIERS EXPRESS

Compagnies	Profits (Pertes)	Revenus bruts (\$000)
	(\$000)	
	L'an dernier	L'an dernier
	Courant	Var. Courant
	dernier	dernier

Résultats en dollars canadiens

Algoma Steel Inc. (acier)Sault Ste Marie,Ont. 9mois 30 sept.	(276 200)	(27 200)	—%
	(5,15)	(0,51)	
	700 200	878 100	-20%

Corp. Financière Power (gestion financière)Winnipeg,M. 9mois 30 sept.	700 00	584 000	-88%
	1,92	1,60	
	1306 000	4 009 000	+225%

Emera Inc. (construction)Halifax,NE 9mois 30 sept.	76 500	74 800	+2%
	0,79	0,83	
	6	8 5	651 700
			+952%

Groupe TVA Inc. (télévision)Mont.,Qué. année 26 août	(121 400)	23 600	—%
	(3,55)	0,77	
	344 700	289 300	+19%

Logistec Corp. (transport)Mont.,Qué. 9mois 30 sept.	3 100	3 574	-13%
	0,47	0,55	
	124 516	127 328	-2%

Magna Entertainment C. (divertissements)Aurora,Ont. 9mois 30 sept.	18 478	9 622	+92%
	0,22	0,12	
	423 550	339 025	+24%

Power Corp. du Cda (soc. de gestion)Mont.,Qué. 9mois 30 sept.	538 000	520 000	+3%
	2,35	2,27	
	13410 000	12181 000	+10%

Trilon Financial Corp. (serv.financier)Tor.,Ont. 9mois 30 sept.	190 000	173 000	+9%
	1,12	0,93	
	327 000	304 000	+7%

Zarlink Soundcontractor (équip. loud)Ottawa,Ont. 1er sem. 28 sept.	(149 200)	28 100	—%
	(1,20)	0,22	
	182 500	378 100	-51%

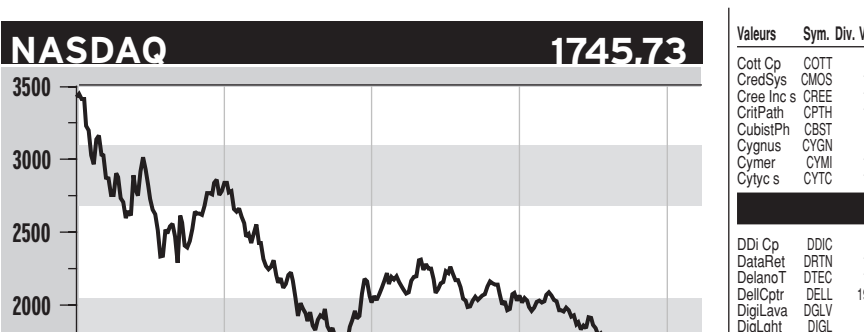
Résultats en dollars américains

Masco Corp. (consommations)Taylor,Mich. 9mois 30 sept.	71 000	546 800	-87%
	0,15	1,21	
	6243 000	5510 000	+13%

BOURSES ÉTRANGÈRES

	Auj.	Hier	Haut	Bas
Amsterdam (AEX)	468,15	464,99	642,29	396,23
Bruxelles (Bel-20)	2619,85	2606,50	3030,42	2322,60
Francfort (dx)	4583,31	4636,13	6795,14	3787,23
Hong Kong	10158,85	10158,85	16163,99	8934,20
Londres (250)	5392,4	5341,7	6788,3	4799,9
Londres (FT100)	5129,5	5071,2	6334,5	4433,7
Mexico (ipo)	5632,76	5610,77	6868,89	5081,92
Milan (mi)	21521	21639	31148	17382
Paris (cc)	4369,40	4366,94	5988,15	3652,87
Sydney (oi)	3176,9	3185,7	3425,2	2884,5
Tokyo (ndj)	10383,78	10347,28	14529,41	9504,41
Zurich (sm)	6125,2	6102,8	8135,4	5110,2

NASDAQ



A - B

1000		2-nove		29-janv		24-avri		17-juil		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		11-octo		1	
------	--	--------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---------	--	---	--

